



La revue des marchés publics



N° 4417 - Lundi 08 juin 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE

Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO

Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA

Kadiatou ZONGO/NACOUлма

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 18

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 32
- *Marchés de travaux* P. 40
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 43

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P.48
- *Marchés de travaux* P. 51
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 56

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE FINANCES

Demande de prix à commandes N°2026-046/MEF/SG/DMP du 13/05/2026 pour l'entretien et la réparation des installations sanitaires au profit des Directions du MEF.

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Référence de la publication de l'avis : N°4403 du mardi 19 mai 2026

Nombre de plis : quatre (04) ; Date de dépouillement : 29/05/2026 ; Date de délibération : 29/05/2026

E : 28 810 275 FCFA TTC ; M : 25 856 387 FCFA ; SEUIL MIN : 21 977 929 FCFA ; TOLERANCE : 20 879 033 FCFA

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA) HTVA		Montants corrigés (FCFA) HTVA		Montants lus (FCFA) TTC		Montants corrigés (FCFA) TTC		Observations
	MINIMUM	MAXIMUM	MINIMUM	MAXIMUM	MINIMUM	MAXIMUM	MINIMUM	MAXIMUM	
MESO CONSTRUCTION BTP	--	--	--	--	13 886 240	21 504 910	13 886 240	21 504 910	Conforme 1 ^{er}
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	14 061 750	18 090 000	14 061 750	18 090 000	--	--	--	--	Conforme 2 ^e
G.E.F.C	--	--	--	--	17 161 330	21 192 800	--	--	Non conforme Pour n'avoir pas proposé de chauffeurs au niveau du personnel comme l'exigé le dossier de demande de prix.
ESO-BF	--	--	--	--	12 788 840	22 549 800	--	--	Non conforme Pour n'avoir pas proposé de chauffeurs niveau du personnel comme l'exigé le dossier de demande de prix. Pour avoir mis le véhicule à la disposition d'une demande de prix N°2026-009/ENAM/DG/PRM du 25/03/2026 au lieu de la DPX N°2026-046/MEF/SG/DMP du 13/05/2026
Attributaire	MESO CONSTRUCTION BTP pour un montant minimum de treize millions huit cent quatre-vingt-six mille deux cent quarante (13 886 240) francs CFA TTC et un montant maximum de vingt et un millions cinq cent quatre mille neuf cent dix (21 504 910) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.								

Réexamen de la demande de prix à commandes N°2026-0038/MEF/SG/DMP du 06/05/2026 pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle au profit de la DGCOOP, suite au recours préalable de VITASER au lot 2 en date du 29/05/2026.

Références de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4397 du vendredi 11/05/2026

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Date de dépouillement : 20/05/2026 ; Date de délibération : 20/05/2026 ; Nombre de plis reçus : neuf (09)

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
LOT 1 : Fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salle à Ouagadougou au profit de la DGCOOP.									

Moyenne pondéré TTC : 9 176 909	Seuil minimum TTC : 7 800 372						seuil de tolérance TTC : 7 410 354		
JEAN'O SERVICES INTER	6 364 517	8 901 160	6 364 517	8 901 160	-----	-----	7 085 014	9 911 341	Conforme
BELLES SAVEURS TROPICALES TT	5 312 500	7 442 500	5 312 500	7 442 500	-----	-----	5 882 950	8 242 750	Conforme
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	-----	-----	-----	-----	5 154 500	7 180 500	5 154 500	7 180 500	NON Conforme (Offre anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (7 180 500 FCFA) est inférieur au seuil minimum (7 800 372 FCFA TTC)
TEMPLE des Saveurs	4 350 250	6 070 750	4 350 250	6 070 750	-----	-----	4 870 675	6 799 825	NON Conforme (Offre anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (6 799 825 FCFA) est inférieur au seuil minimum (7 800 372 FCFA FCFA TTC)
HARMONIE SERVICE HA.RE.CA	-----	-----	-----	-----	5 123 370	7 225 985	5 123 370	7 225 985	NON Conforme (Offre anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (7 225 985 FCFA) est inférieur au seuil minimum (7 800 372 FCFA FCFA TTC)
NAVOUUBA HÔTEL	5 082 500	7 145 000	5 082 500	7 145 000	5 669 150	7 971 500	5 669 150	7 971 500	Conforme
DJEN'S Services	5 285 000	7 400 000	5 285 000	7 400 000	-----	-----	5 900 300	8 264 000	Conforme
LOT 2 : Fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salle à Koudougou, Bobo Dioulasso, Manga, Ziniaré, Kaya et Tenkodogo au profit de la DGCOOP.									
Moyenne pondéré TTC : 16 235 440	Seuil minimum TTC : 13 800 124						seuil de tolérance TTC : 13 110 118		
VITASER	10 270 000	13 250 000	10 270 000	13 250 000	-----	-----	11 705 000	15 088 600	Conforme
LE TALIER	8 532 500	11 103 500	-----	-----	-----	-----	-----	-----	Non qualifiée car <i>n'appartenant pas à la catégorie d'entreprise demandée (petite entreprise) dans le DAO.</i>
PRESTIGE RESTO ET SERVICE TRAITEUR	-----	-----	-----	-----	10 059 000	13 003 000	-----	-----	Non qualifiée car <i>n'appartenant pas à la catégorie d'entreprise demandée (petite</i>

									entreprise) dans le DAO.
HARMONIE SERVICE HA.RE.CA	-----	-----	-----	-----	9 655 756	12 525 586	-----	-----	Non qualifiée car n'appartenant pas à la catégorie d'entreprise demandée (petite entreprise) dans le DAO.
ATTRIBUTAIRES :	<p>LOT 1 : NAVOUUBA HÔTEL pour un montant minimum TTC de cinq millions six cent soixante-neuf mille cent cinquante (5 669 150) francs CFA et un montant maximum TTC de sept millions neuf cent soixante et onze mille cinq cents (7 971 500) francs avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours par commandes.</p> <p>LOT 2 : VITASER pour un montant minimum HTVA de dix millions deux cent soixante-dix mille (10 270 000) francs CFA et un montant maximum HTVA de treize millions deux cent cinquante mille (13 250 000) francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours par commandes.</p>								

DEMANDE DE PRIX N°2026-045/MEF/SG/DMP DU 13/05/2026 POUR LA COUVERTURE MEDIATIQUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME D'APPUI DU DEVELOPPEMENT DES ECONOMIES LOCALES (PADEL).										
Références de la publication de l'avis : Quotidien N°4403 du mardi 19 mai 2026										
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026 - Date de dépouillement et Date de délibération : 29/05/2026 - Nombre de plis reçus : huit (08)										
Soumissionnaire	Montants lus HT (FCFA)		Montants lus TTC (FCFA)		Montants corrigé HT (FCFA)		Montants corrigé TTC (FCFA)		Observations	Rang
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
<p>Lot unique : Couverture médiatique des activités du Programme d'Appui du Développement des Economies Locales (PADEL) MOYENNE DES OFFRES FINANCIERES TTC DES SOUMISSIONNAIRES : 12 655 331 FCFA ; MOYENNE PONDEREE TTC : 14 062 133 FCFA ; SEUIL MINIMUM TTC : 11 952 813 FCFA ; SEUIL DE TOLERANCE TTC : 11 355 172 FCFA</p>										
COMPACT SERVICES	5 704 000	11 030 000	-	-	5 704 000	11 030 000	-	-	Conforme	5 ^{ème}
LOYAL CONSULTING	4 912 000	9 005 000	-	-	4 912 000	9 005 000	-	-	Anormalement bas et en-dessous du seuil de tolérance	Non classé.
HYPPOL SERVICES	4 720 000	11 090 000	-	-	4 720 000	11 090 000	-	-	Conforme	3 ^{ème}
PHYLS MADIA SERVICES	3 239 500	10 437 500	3 822 610	12 316 250	4 696 500	10 437 500	5 541 870	12 316 250	Conforme Erreur de calcul due aux quantités de l'item A6 (minimum 6 au lieu de minimum 1); item B2 (minimum 12 au lieu de 1); item B5 (minimum 5 au lieu de 1) entrainant une hausse de 1 719 260 FCFA	2 ^{ème}
BCS SARL	4 855 000	11 900 000	5 728 900	14 042 000	4 855 000	11 900 000	5 728 900	14 042 000	Conforme	4 ^{ème}
CRAC	3 175 000	10 910 000	3 746 500	12 873 800	3 175 000	10 910 000	3 746 500	12 873 800	Conforme	1 ^{er}
OUIE COM	5 905 310	10 701 500	6 968 266	12 627 770	5 905 310	10 701 500	6 968 266	12 627 770	Conforme	6 ^{ème}
SYNERGIE MEDIA	5 082 000	11 537 500	5 996 760	13 614 250	8 232 000	17 837 500	9 713 760	21 048 250	Hors enveloppe budgétaire après correction de l'offre financière: Erreur de calcul due aux quantités de l'item B4 (minimum 100 et maximum 200 au lieu de minimum 10 et maximum 20) entrainant une hausse de 7 434 000 FCFA	Non classé.
Attributaire	<p>CRAC pour un montant minimum TTC de trois millions sept cent quarante-six mille cinq cents (3 746 500) francs CFA et un montant maximum TTC de douze millions huit cent soixante-treize mille huit cents (12 873 800) francs CFA, avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.</p>									

INSTITUT DES FINANCES PUBLIQUES DU BURKINA

DEMANDE DE PRIX n°2026-006/IFPB/DG/PRCP du 08 mai 2026 relative à l'entretien et réparation du matériels roulant de l'IFPB.										
Référence de la convocation de la CAM pour l'ouverture des plis, l'analyse des offres et délibération : N°2026-006/IFPB/DG/PRCP du 12 mai 2026										
Financement : BUDGET IFPB, Exercice 2026										
Montant Prévisionnel : douze millions (12 000 000) Francs CFA TTC										
Allotissement : lot unique ; Nombre de plis reçus : sept (07)										
0,85 M = 9 115 873			1,15 M = 12 333 239			Seuil de tolérance : 8 660 079				
N°	Soumissionnaires	Montants lus (Francs CFA TTC)		Montants corrigés (Francs CFA TTC)		RANG	Observations/			
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum					

	GATS	5 617 154	9 848 044	-	-	Non classé	NON CONFORME 02 Extincteurs (au moins 5 kg) proposés au lieu de 03 02 Chandelles proposés au lieu de 04 Manomètre complet froid et Balance électronique froid non proposés
	GMS	4 712 920	10 374 560	-	-	Non classé	NON CONFORME Multimètre (mécanicien/électricien), Manomètre complet froid et Balance électronique froid non proposés
	GGSL	6 320 200	9 628 920	-	-	Non classé	NON CONFORME Palan ou girafe (au moins 4 tonnes), Agrès de manœuvre et Pompe à vide froid non proposés
	SMAC BURKINA	5 283 120	9 383 431	5 631 385	8 437 071	Non classé	NON CONFORME Offre financière corrigé en deçà du seuil de tolérance de 5% (8 660 079) Mini car ASHOK LEYLAND 11AA8859 Filtre à gasoil : PU en lettre différent du montant en chiffre ; Remplacer les rotules de la bielle pendante : erreur de quantité maximum 1 au lieu de 16 ; -Item 8 : TOYOTA COROLA 11AA1143 Remplacer les pneus arrière et le pneu de secours : erreur de quantité minimum 3 au lieu de 2 ; Remplacer les embouts de la crémaillère de direction : erreur de quantité au minimum et maximum 2 et 2 au lieu de 1 et 1 ; Remplacer les rotules et les silentblochs des bras inférieurs de suspension avant : erreur de quantité au minimum et maximum 2 et 2 au lieu de 1 et 1 ; Remplacer les soufflets des cardans avant : erreur de quantité au minimum et maximum 2 et 2 au lieu de 1 et 1 ; Remplacer les ampoules des feux de stop : erreur de quantité au minimum et maximum 2 et 2 au lieu de 1 et 1 ; Nettoyer les verres des phares : erreur de quantité au minimum et maximum 2 et 2 au lieu de 1 et 1 ; Remplacer les balais d'essuie-glace : erreur de quantité maximum 1 au lieu de 2 ; -Item 9: RENAULD SANDERO STEPWAY 2646A103 Remplacer les balais d'essuie-glace : erreur de quantité maximum 1 au lieu de 2 ; -Item 10: MITSUBISHI L200 2644A103 Remplacer les balais d'essuie-glace : erreur de quantité maximum 1 au lieu de 2 ; -Item 11 : MITSUBISHI L200 2647A103 Remplacer les ampoules des feux de recul : erreur quantité minimum 2 au lieu de 1 -Item 12: TOYOTA COASTER 11AA2431BF Remplacer les quatre pneus : erreur quantité minimum et maximum 4et 5 au lieu de 2et 4
	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	6 329 520	8 935 550	-	-	Non classé	NON CONFORME Pompe à vide froid non proposés
	GERA SARL	5 831 194	9 515 178	-	-	Non classé	NON CONFORME Multimètre (mécanicien/électricien) non proposés
	PLANETE AUTOMOBILE	6 871 435	9 326 720	6 967 074	9 185 710	1 ^{er}	CONFORME -Item 1: HYUNDAI ELANTRA 11AA8404 Huile de qualité pour vidange du moteur : montant minimum erroné ; Filtre à air : montant minimum erroné ; Main d'œuvre : montant minimum erroné ; -Item 2: MITSUBISHI L200 11AA4720 Main d'œuvre préventive et curative : montant maximum erroné ; -Item 4: ASHOK LEYLAND 11AA8914 Main d'œuvre préventive et curative : montant maximum erroné ; -Item 6: HYUNDAI SONATA 11AA5781 Main d'œuvre préventive : montant maximum erroné ; -Item 7: TOYOTA FORTUNER 4075A103 Main d'œuvre préventive : montant minimum et maximum erroné ; -Item 8: TOYOTA COROLA 11AA1143 Main d'œuvre préventive : montant minimum et maximum erroné ; Main d'œuvre curative : montant maximum erroné ; -Item 9: RENAULD SANDERO STEPWAY Main d'œuvre préventive : montant minimum et maximum erroné ; -Item 11 : MITSUBISHI L200 2647A103

						Remplacer les batteries de 100A : montant minimum et maximum erroné Conformément aux dispositions de l'article 112 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement de marchés publics, l'entreprise PLANETE AUTOMOBILE a été invitée à reprendre son devis quantitatif conformément à son montant minimum lu et le maximum corrigé
--	--	--	--	--	--	---

Conclusion : La commission propose l'attribution du Marché à l'entreprise **PLANETE AUTOMOBILE** pour un montant minimum TTC de **six millions huit cent soixante-onze mille trois cent soixante-seize (6 871 376) francs CFA** et un montant maximum TTC de **neuf millions cent quatre-vingt-trois mille sept cent quatre (9 183 704) francs CFA**. Le délai d'exécution est de **14 jours** par commande.

Le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2026.

AGENCE BURKINABÈ DE LA CINEMATOGRAPHIE ET DE L'AUDIOVISUEL

Manifestation d'intérêt n°2026-040/MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 27 mars 2026

Relative au recrutement d'une firme de consultants pour la réalisation d'un film institutionnel au profit de l'ABCA

-Publication de la manifestation d'intérêt : Quotidien des Marchés Publics N°4371- vendredi 03 avril 2026

-Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des propositions :

N°2026-080/ MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 12 mai 2026

-Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour la délibération :

N°2026-090/ MCCAT/SG/ABCA/DG/PRCP du 22 mai 2026

- Date de délibération : 28 mai 2026

- Financement : Budget de l'ABCA, Exercice 2026

N° Pli	Soumissionnaire	Critères techniques d'évaluation et de sélection					Nombre de points obtenus sur 100	Rang	Commentaires/ Observations
		Expérience pertinente de la firme de consultants	Qualification du personnel clé pour la mission	Approche technique et méthodologie	Plan de travail	Organisation			
		45 points	15 points	20 points	10 points	10 points			
01	GROUPEMENT IMEDIA SARL & ZELUS	45	15	14,5	7	8	78,5	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
02	MEDIS	09	13	17,75	8,5	8,5	56,75	Non classé	Non Retenu -Total des points inférieurs à 70 - Absence de certains matériels techniques (moniteur, lot de micro et de lampes proposés sans spécifier les caractéristiques et le nombre, 01 casque proposé au lieu de 02 demandés, absence de disque dur SSD + disque dur sécurisé de stockage des rushes, de cartes mémoires haute capacité (≥ 128GO) dans la liste notariée)

Conclusion : GROUPEMENT IMEDIA SARL & ZELUS est retenu pour la suite de la procédure

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

DEMANDE DE PRIX N°2026- 10/MSECU/SG/ONASER/PRM relative à l'entretien et réparation de véhicules 4 roues au profit de l'Office National de la Sécurité Routière (ONASER) - Financement : budget ONASER 2026 ;

Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4390-4391- du jeudi 30 avril;

Date de délibération : 11/05/2026 - Nombre de plis : 04 - Nombre de lots : 01

LOT unique : entretien et réparation de véhicules 4 roues.

N° ordre	Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA		Observations
		Lu HTVA	Lu TTC	
01	GARAGE MCS SOLIDARITE GMS	Min : 19 089 780 Max : 37 443 119	Min : 23 280 220 Max : 45 662 340	Non Conforme (Entreprise n'est pas dans la catégorie des petite entreprise)
02	BURKINA VISION AUTOMOBILE BVA	Min : 17 923 000 Max : 38 741 000	Min : 21 149 140 Max : 45 714 380	Non conforme Offre anormalement basse au montant minimum
03	MECANIQUE AUTOMOBILE-TOLERIE-PEINTURE-FROID ET CLIMATISATION-ELECTRICITE (OMBG)	Min : 18 704 000 Max : 31 717 000	Min : 22 070 720 Max : 37 426 060	Non Conforme (absence de la carte grise du véhicule de dépannage)
04	GARAGE ZOUNGRANA	Min : 19 156 061 Max : 38 743 672	Min : 23 361 050 Max : 47 248 380	Non Conforme (entreprise n'est pas dans la catégorie des petite entreprise)

MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, ET DE L'EMPLOI

DEMANDE DE PRIX n°2026-007/MSJE/SG/DMP du 11 Mai 2026 portant entretien et nettoyage des bâtiments abritant ROJALNU, DRSL KADIOGO (EX CENTRE), DGPE, DGAJEP, DRJE-KADIOGO (EX CENTRE) lot 1 - Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Publication de l'avis : Quotidien des marchés N°4402 du lundi 18 mai 2026

Références de la convocation CAM : N°2026-000122/MSJE/SG/DMP du 22 mai 2026

Date du dépouillement 28 mai 2026 et de la délibération 28 mai 2026 - Nombre de soumissionnaires : huit (08)

	MONTANT LU F CFA	MONTANT CORRIGE F CFA	Rang	OBSERVATIONS :
--	-------------------------	------------------------------	-------------	-----------------------

Soumissionnaires	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC		E) : 13 500 000 ; P) : 10 832 794 M (0,6E+0,4P) : 12 433 118 (0,85*M) : 10 568 150 Limite de tolérance (5%) : 10 039 743
EL DECOR	2 220 028	8 880 112			2 220 028	8 880 112			2e	Offre conforme suivant la limite du seuil de tolérance de 5%. Prix confirmé.
DJENEB GROUPE	2 481 766	9 927 065			2 481 766	9 927 065			4e	Offre conforme.
GANZOURGUE BIIGA INNOVATION	2 124 016	8 496 065			-----	-----			Non classé	Non conforme. L'entreprise n'est pas à direction féminine.
WIINDIGUE POUKYAN	2 218 588	8 874 353			2 218 588	8 874 353			1er	Offre conforme suivant la limite du seuil de tolérance de 5%. Prix confirmé.
NITRAM SARL			3 009 000	12 036 000			3 009 000	12 036 000	5e	Offre conforme.
B.C.S SARL			2 536 173	10 144 695			-----	-----	Non classé	Non conforme L'entreprise n'est pas à direction féminine.
RAZAMBISSOM DIVERS SERVICES SARL (RDS)	2 074 041	8 296 165			2 074 041	8 296 165			Non classé	Non conforme Offre anormalement basse.
PRIMO SOL BURKINA	2 226 077	8 634 309			2 226 077	8 904 309			3e	Offre conforme suivant la limite du seuil de tolérance de 5%. Prix confirmé. Erreur sur les quantités maximums de l'item 3 (du site 1- les locaux du bâtiment abritant le ROJALNU à Ouagadougou) 10.080 au lieu de 1.080.

Attributaire : Wiindigue Poukyan pour un montant minimum Hors TVA de deux millions deux cent dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-huit (2 218 588) francs CFA et un montant maximum Hors TVA de huit millions huit cent soixante-quatorze mille trois cent cinquante-trois (8 874 353) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande. La validité du contrat est l'année budgétaire 2026.

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION

DEMANDE DE PRIX N°2025-14/INFPE/DG/PRCP du 27/04/2026 Pour acquisition de petits matériels et outillage, de petits matériels de jeu intérieur pour les CEEP et pour acquisition et pose de rideaux pour les salles de réunion au profit de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE) Financement : budget de l'INFPE Exercice 2026

Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4399-4400-4401 du mercredi 13 au vendredi 15 mai 2026

Nombres de soumissionnaires : 05

Référence de convocation de la CAM lettre N° 2026-14/INFPE/DG/PRMCP du 19/05/2026

Date de dépouillement : 22 mai 2026

Lot 1 : Acquisition de petits matériels et outillage

E= 6 000 000 ; Moyenne pondérée= 5 781 098 0,85= 4 913 933 ; 1,15= 6 648 263 Seuil de tolérance 5% : 4 668 237

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
EZOF	5 907 387 TTC	5 006 260 HTVA 5 907 387 TTC	Conforme 1er
STWG	5 068 500 HTVA	5 068 500 HTVA 5 980 830 TTC	Conforme 2ème
ENTREPRISE KANEYCE	3 788 150 HTVA	3 788 150 HTVA 4 470 017 TTC	Offre anormalement basse

Attributaire EZOF pour un montant de cinq millions six mille deux cent soixante (5 006 260) francs CFA HTVA soit cinq millions neuf cent sept mille trois cent quatre-vingt-sept (5 907 387) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

Lot 2 : Acquisition de petits matériels de jeu intérieur pour les CEEP ;

E=5 000 000 ; Moyenne pondérée= 4 633 002 0,85= 3 938 052 ; 1,15= 5 327 952 Seuil de tolérance 5% = 3 741 149

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
STWG	3 750 000 HTVA	3 750 000 HTVA 4 425 000 TTC	Conforme 1er
ENTREPRISE KANEYCE	3 169 500 HTVA	3 169 500 HTVA 3 740 010 TTC	Offre anormalement basse

Attributaire STWG pour un montant de trois millions sept cent cinquante mille (3 750 000) francs CFA HTVA soit quatre millions quatre cent vingt-cinq mille (4 425 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

Lot 3 : Acquisition et pose de rideaux pour la salle de réunion de Conseil d'Administration à la DRINPE Oubri et la salle de réunion DRINPE Djôrô.

E=5 000 000 ; Moyenne pondérée= 4 488 307 0,85= 3 815 061 ; 1,15= 5 161 553 ; Seuil de tolérance 5% : 3 624 308

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
STWG	3 220 500 HTVA	3 220 500 HTVA 3 800 190 TTC	Conforme 2ème Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance

PRISCE MULTI SERVICE AGENCY	3 070 000 HTVA	3 070 000 HTVA 3 622 600 TTC	Offre anormalement basse
BLSB	3 169 079 HTVA	3 169 079 HTVA 3 739 513 TTC	Conforme 1 ^{er} Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance
Attributaire	BLSB pour un montant de trois millions six cent vingt-neuf mille soixante-dix (3 629 079) francs CFA HTVA soit quatre millions deux cent quatre-vingt-deux mille trois cent treize (4 282 313) francs CFA TTC après l'ajout de dix (10) unités à la quantité de l'item 3 correspondant à un taux d'augmentation de 14,52%. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.		

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2026-11/CENOU/DG/PRM du 11/05/2026 pour les travaux de réparation de bâtiments au profit du CENOU.

Financement : Budget du CENOU, Exercice 2026 **Publication de l'avis :** RMP N°4403 du 19 mai 2026.

Lettre de convocation CAM : N° 2026-000110/CENOU/DG/PRM du 22/05/2026. **Nombre de plis reçus :** quatre (04).

Date d'ouverture : 28/05/2026.

Lot 1: Travaux d'assainissement des toilettes de la cité universitaire Thomas SANKARA

Borne inférieure : 9 775 170 Seuil de tolérance : 9 286 412

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	EKORIF	8 127 500 HTVA	-	Non conforme : L'entreprise relève du régime de la contribution des micro-entreprises (CME) alors que le marché est réservé aux moyennes entreprises. Pièces administratives (ASC, ASM, AJE, CNF, RCCM) non fournies malgré la correspondance y relative.
2	SOPABUCE	8 475 000 HTVA 10 000 500 TTC	8 475 000 HTVA 10 000 500 TTC	Conforme : L'entreprise propose le même personnel pour les lots 1 et 2. Elle ne peut être attributaire que d'un seul lot. Elle est attributaire au lot 2.
3	SCHEKINA BUILDING	8 436 000 HTVA	-	Non conforme : L'entreprise relève du régime du réel simplifié d'imposition (RSI) alors que le marché est réservé aux moyennes entreprises. Pièces administratives (ASF, ASC, ASM, AJE) non fournies malgré la correspondance y relative.

Attributaire provisoire **INFRUCTUEUX.**

Lot 2: Travaux d'assainissement des toilettes de la cité universitaire de l'Ecole Normale Supérieure

Borne inférieure : 22 702 716 Seuil de tolérance : 21 567 580

1	EKORIF	20 035 000 HTVA	-	Non conforme : L'entreprise relève du régime de la contribution des micro-entreprises (CME) alors que le marché est réservé aux moyennes entreprises. Pièces administratives (ASC, ASM, AJE, CNF, RCCM) non fournies malgré la correspondance y relative.
2	SOPABUCE	19 178 000 HTVA 22 630 040 TTC	19 178 000 HTVA 22 630 040 TTC	Prix confirmé par lettre s/n du 1er juin 2026 Conforme : 1 ^{er}
3	HK PRO BTP BF	18 755 000 HTVA	15 182 500 HTVA	-Erreur de sommation des sous totaux A et C ; -Différence entre le prix unitaire en lettres (7 500) et le prix unitaire en chiffres (700 000) de l'item C-II-1. Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance. Pièces administratives (ASF, ASC, ASM, AJE, CNF, RCCM) non fournies malgré la correspondance y relative.
4	SCHEKINA BUILDING	22 180 500 HTVA	-	Non conforme : L'entreprise relève du régime du réel simplifié d'imposition (RSI) alors que le marché est réservé aux moyennes entreprises. Pièces administratives (ASF, ASC, ASM, AJE) non fournies malgré la correspondance y relative.

Attributaire provisoire SOPABUCE pour un montant de dix-neuf millions cent soixante-dix-huit mille (19 178 000) F CFA HTVA soit vingt-deux millions six cent trente mille quarante (22 630 040) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Demande de prix N°2026-12 /CENOU/DG/PRM du 13/05/2026 pour l'entretien, la réparation et la maintenance de biens immobiliers au profit du CENOU. Financement : Budget du CENOU, Exercice 2026 **Publication de l'avis :** N° Quotidien N°4402 du 18 mai 2026.

Lettre de convocation CAM : N° 2026-111/CENOU/DG/PRM du 22/05/2026. **Nombre de plis reçus :** Deux (02).

Date d'ouverture : 28/05/2026 ; **Date de délibération :** 28/05/2026

Lot 1 : Entretien, réparation et maintenance des climatiseurs de la Direction générale du CENOU et des cités universitaires des CROU de Ouagadougou et Koudougou

Borne inférieure : 2 735 844TTC Seuil de tolérance : 2 599 052 TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	BURKINA TECHNOLOGIE ET CONCEPTION (BURTECH CONCEPTION)	Mini : 1 419 000 HTVA Maxi : 2 370 000 HTVA	Mini : 1 419 000 HTVA Maxi : 2 370 000 HTVA	Conforme : 1 ^{er}
Attributaire provisoire	BURKINA TECHNOLOGIE ET CONCEPTION (BURTECH CONCEPTION) pour un montant minimum de un million quatre cent dix-neuf mille (1 419 000) FCFA HTVA et un montant maximum de deux millions trois cent soixante-dix mille (2 370 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.			

Lot 2 : Entretien, réparation et maintenance des climatiseurs du CROU de Bobo-Dioulasso et ses cités universitaires

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
----	------------------	-----------------------	----------------------------	--------------

-	-	-	-	-
Attributaire provisoire		Infructueux pour absence d'offres		
Lot 3 : Entretien et réparation des groupes électrogènes du CENOU				
		Borne inférieure : 4 077 168 TTC	Seuil de tolérance : 3 873 309 TTC	
N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	BURKINA TECHNOLOGIE ET CONCEPTION (BURTECH CONCEPTION)	Mini : 2 227 500 HTVA Maxi : 3 800 000 HTVA	Mini : 2 227 500 HTVA Maxi : 3 800 000 HTVA	Conforme : 1 ^{er}
2	BEGO NERE ELECTROGENE (BNE)	Mini : 2 838 000 HTVA Maxi : 3 903 000 HTVA	Mini : 2 793 000 HTVA Maxi : 3 813 000 HTVA	Erreur sur les quantités minimum et maximum de l'item II-6 (1 et 2 au lieu de 2 et 4) ; Conforme : 2 ^{ème}
Attributaire provisoire		BURKINA TECHNOLOGIE ET CONCEPTION (BURTECH CONCEPTION) pour un montant minimum de deux millions deux cent vingt-sept mille cinq cents (2 227 500) FCFA HTVA et un montant maximum de trois millions huit cent mille (3 800 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.		

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Appel d'Offres Restreint à commandes N°2026-015/MESRI/SG/UJKZ/P/PRCP suivant autorisation N°2026-015/MESRI/SG/UJKZ/PRCP du 10/04/2026. Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2026.

Lettre d'invitation des soumissionnaires : N°2026-0294 du 14 avril 2026.

Lettre d'invitation de la CAM : N°2026-0457 du 26 mai 2026

Date d'ouverture des plis : 28/05/2026 ; Nombre de plis reçus : 03 ; Date de délibération : 02/06/2026.

Lot unique : Acquisition d'imprimés et de fournitures de bureau au profit des Presses Universitaires de l'Université Joseph KI-ZERBO.

E = 51 507 000 P = 51 493 234 M = 51 501 494 0.85M = 43 776 270 Seuil de tolérance = 41 587 456

N°	Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement en FCFA		Prix de l'offre corrigé en FCFA		Observations	Rang
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
	COMPTOIR BURKINABE DU PAPIER (CBP)	-	Mini : 31 553 200 TTC Maxi : 51 477 500 TTC	-	Mini : 31 553 200 TTC Maxi : 51 477 500 TTC	Conforme	1 ^{er}
	COGECO	-	Mini : 31 570 900 TTC Maxi : 51 507 000 TTC	-	Mini : 31 570 900 TTC Maxi : 51 507 000 TTC	Conforme	3 ^{ème}
	KIDOUX	-	Mini : 31 562 050 TTC Maxi : 51 495 200 TTC	-	Mini : 31 562 050 TTC Maxi : 51 495 200 TTC	Conforme	2 ^{ème}
Attributaire provisoire		COMPTOIR BURKINABE DU PAPIER (CBP) pour un montant minimum de trente et un millions cinq cent cinquante-trois mille deux cents (31 553 200) francs CFA TTC et un montant maximum de cinquante et un millions quatre cent soixante-dix-sept mille cinq cents (51 477 500) francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande.					

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

SYNTHESE RECTIFICATIVE DES RESULTATS PROVISOIRES SUIVANT DECISION N°2026-L0189/ARCOP/ORD

Demande de prix N°2026-15/MESRI/SG/UJKZ/P/PRM relative à l'acquisitions de gadgets au profit de l'Université Joseph KI ZERBO

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2026.

Publication : Quotidien N°4368 du lundi 31/03/2026.

Date d'ouverture des plis : 09/04/2026 - Nombre de plis reçus : Six (06)

Date de délibération : 06/04/2026

Lot unique : Acquisitions de gadgets au profit de l'Université Joseph KI ZERBO

E = 12 000 000 P = 10 710 073 M = 11 484 029 0.85M = 9 761 425 Seuil de tolérance = 9 273 354

N°	Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement en FCFA		Prix de l'offre corrigée en FCFA		Observations	Rang
		Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
	ZOBIF SARL	Minimum 4 576 250 Maximum 9 152 500				Récépissé de déclaration d'existence délivré par le CSC non fourni Non Conforme	Non classée
	ACE-DEVELOPPEMENT SYNERGIE		Minimum 5 387 585 Maximum 10 775 170		Minimum 5 387 585 Maximum 10 775 170	Conforme	3 ^e
	GAMA ART DECOR	Minimum 4 708 750 Maximum 9 437 500				Récépissé de déclaration d'existence délivré par le CSC non fourni Non Conforme	Non classée
	A.C.DIS	Minimum 5 048 750 Maximum 10 097 500		Minimum 5 048 750 Maximum 10 097 500		Conforme	2 ^e
	DEC COM BURKINA		Minimum 4 720 000 Maximum 9 440 000		Minimum 4 720 000 Maximum 9 440 000	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance. Prix confirmé	1 ^{ER}
	CHRISTY AVENTS.COM	Minimum 3 992 250 Maximum 7 984 500				Non conforme Récépissé de déclaration d'existence délivré par le CSC non valide à la date de soumission et d'ouverture des plis	Non classé

Attributaire provisoire	Lot unique : DEC COM BURKINA pour un montant minimum TTC de quatre millions sept cent vingt mille (4 720 000) francs CFA A, un montant maximum TTC de dix millions huit cent cinquante-six mille (10 856 000) francs CFA, après une augmentation des quantités au maximum de l'Item 13 de 600 unités correspondant à un montant de un million quatre cent seize mille (1 416 000) francs CFA soit un taux de 15 % de son offre au maximum. Le délai de livraison est de trente (30) jours par commande.
-------------------------	---

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE DES RESULTATS

PUBLIÉS DANS LA REVUE N°4370 DU JEUDI 02 AVRIL 2026 AUX PAGES 9-13 PORTANT SUR LE REGIME FISCAL DE L'ATTRIBUTAIRE DU LOT 1

Appel d'offres ouvert national accéléré	: N°2026-10F/MAERAH/SG/DMP suivant autorisation N°2026-000092/MARAH/CAB du 29 janvier 2026 portant acquisition d'équipements agro-pastoraux au profit de la direction générale des productions animales (DGPA)
Financement	: Budget de l'Etat, Exercice 2026
Publication de l'avis	: Quotidien N°4334 du 11 février 2026
Date de dépouillement	: 25/02/2026
Date de délibération	: 23/03/2026
Lettre de convocation	: N°2026-0315/MAERAH/ SG/DMP du 12 février 2026
Nombre de lot	: Sept (7)
Nombre de plis	: Quarante- (40)

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigée		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		

Lot 1 : Acquisition de kits de production fourragère pour les producteurs au profit de la Direction Générale des Productions Animales (DGPA)

Budget prévisionnel : 150 000 000 FCFA TTC

Moyenne des offres retenues : 144 583 335 FCFA TTC Moyenne pondérée : 147 833 334 TTC Montant seuil des offres anormalement basses : 125 658 334 FCFA TTC Seuil de tolérance : 119 375 417 FCFA TTC

KOBRI INTERNATIONAL	96 276 000	113 605 680	-	-	Offre non conforme Garantie de soumission non conforme (le délai de validité de l'offre proposé est de 60 jours au lieu de 90 jours tel que demandé dans le dossier IC19.1)	Non classé
DECCOM BURKINA	100 110 000	118 129 800	-	-	Offre non conforme Absence de précision de marques aux items 2 ; 5 et 6. Bordereau des prix unitaires non conforme au modèle du dossier (Origine du matériel et fourniture non précisée)	Non classé
CARMEL GROUPE	-	120 014 850	-	-	Offre non conforme Absence de précision de marques aux items 2 ; 5 et 6. Item 6: Faucheuse désherbeuse mécanique proposé non conforme (type portatif et motorisé proposé au lieu de type rotatif, portatif et motorisé tel que demandé dans le dossier	Non classé
SAK SEY SARL	-	133 461 540	-	-	Offre non conforme Absence de précision de marques aux items 2 ; 5 et 6	Non classé
GROUPEMENT PROCEDI - IPS	-	141 755 760	-	141 755 760	Offre conforme	1 ^{er}
FASO GRAIN	120 345 000	142 007 100	120 345 000	142 007 100	Offre conforme	2 ^{ème}
GROUPEMENT D'ENTREPRISES ELTINHO TELECOMMUNICATION (ETB)/JEHO NISSI SARL	-	142 886 790	-	142 886 790	Offre conforme	3 ^{ème}
PACIFIC BUSINESS	-	145 274 520	-	145 274 520	Offre conforme	4 ^{ème}
OKAMAF BURKINA SARL	125 244 000	147 787 920	125 244 000	147 787 920	Offre conforme	5 ^{ème}
SLCGB SARL	125 244 000	147 787 920	125 244 000	147 787 920	Offre conforme	6 ^{ème}
GROUPEMENT EPC-SAC SARL OUEDSON GROUP	-	244 805 160	-	244 805 160	Offre non conforme Offre hors enveloppe	Non classé
HEMA SERVICES	120 295 000	141 948 100	-	-	Offre non conforme Offre non exhaustive (Absence de spécifications techniques dans l'offre)	Non classé

Attributaires provisoires Lot 1 : **GROUPEMENT PROCEDI - IPS** pour un montant de **Cent vingt millions cent trente-deux mille (120 132 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de trente (30) jours. Il a été procédé à la défalcation de la TVA (21 623 760) pour se conformer au régime fiscal du chef de file (PROCEDI) du groupement qui relève du régime de la Contribution des micro-entreprises.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Reference de la procédure	: Manifestation d'intérêt N°2026-022M/MAERAH/SG/DMP pour le suivi controle et coordination des travaux de construction de magasin de stockage au profit du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF)
Financement	: Budget de l'Etat, gestion 2026
Publication de l'avis	: Quotidien n° 4365 du 26 mars 2026

Date de dépouillement	:	06/04/2026
Date de délibération	:	22/05/2026
Lettre de convocation de la CAM	:	Lettres N°2026-127/MAERAH/SG/DMP du 31 mars 2026 et lettres N°2026-0228/MAERAH/SG/DMP du 19 mai 2026
Nombre de lot	:	Lot unique
Nombre de plis	:	Quatorze (14)

N° plis	Nom du consultant	Pays d'origine	Nombre de missions pertinentes justifiées	Classement	Observations
01	Groupement CETRI/SETRAC/BANCA Engineering	Burkina Faso/ Niger/ Benin	Treize (13)	6 ^e	Le Groupement intervient dans le domaine et dispose de treize (13) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Non retenu
02	BETA-IC	Burkina Faso	Onze (11)	8 ^e	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de onze (11) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Non retenu
03	FAZEL SARL	Burkina Faso	Quatre (04)	12 ^e	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de quatre (04) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Non retenu
04	Groupement ACI Conseil/ BEI corp	Burkina Faso	Quatre (04)	12 ^e ex	Le Groupement intervient dans le domaine et dispose de quatre (04) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Non retenu
05	Cabinet d'architecture et d'Ingénierie du Faso	Burkina Faso	Cinq (05)	9 ^e ex	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de cinq (05) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Non retenu
06	Groupement BECOTEX et Integral ingénieurs conseils	Burkina Faso	Quatorze (14)	5 ^e	Le Groupement intervient dans le domaine et dispose de quatorze (14) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Non retenu
07	Générale de l'ingénierie pour le développement	Burkina Faso	Cinq (05)	9 ^e ex	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de cinq (05) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Non retenu
08	Groupement CIE-IC/ TA-IC/CET-BTP et services	Burkina Faso	Cinquante-six (56)	1 ^{er}	Le Groupement intervient dans le domaine et dispose de cinquante-six (56) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Retenu pour la suite
09	Groupement CEITP/ARCADE/AAPUI	Burkina Faso	Vingt-six (26)	4 ^e	Le Groupement intervient dans le domaine et dispose de vingt-six (26) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Non retenu
10	Missions d'Etudes et de maîtrise d'ouvrage	Burkina Faso	Quarante (40)	2 ^e	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de quarante (40) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Retenu pour la suite
11	Agence Conseils pour l'Equipement, l'Eau et l'Environnement (AC3E)	Burkina Faso	Deux (02)	14 ^e	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de deux (02) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Non retenu
12	CARURE SARL/SERAME CONSEILS	Burkina Faso	Treize (13)	6 ^e ex	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de Treize (13) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Non retenu
13	B2i/Afrique DJIGUI/GEFA	Burkina Faso	Trente un (31)	3 ^e	Le Groupement intervient dans le domaine et dispose de Trente un (31) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Retenu pour la suite
14	Univers de l'Ingénierie Conseils	Burkina Faso	Cinq (05)	9 ^e	Le Bureau intervient dans le domaine et dispose de cinq (05) expériences pertinentes justifiées au cours des cinq dernières années en rapport avec la mission Non retenu

Demande de prix : N°2026-06f/MAERAH/SG/DMP portant : Entretien et maintenance de mobiliers de bureau au profit des structures centrales du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)
Financement: Budget de l'Etat, Exercice 2026 - Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4347 du 02 mars 2026
Date de dépouillement : 09/03/2026 - Date de délibération: 10/03/2026
Lettre de convocation CAM: N° 2026-0519/MAERAH/SG/DMP du 03 mars 2026
Nombre de plis : Huit (08) - Nombre de lots : Trois (03)

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Prix de l'offre corrigé après rabais			Observations	Rang
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Rabais %	Minimum	Maximum		
Lot 1 : Entretien et maintenance du circuit électrique, sanitaire et de mobilier de bureau au profit de la Direction Générale de la promotion de l'Economie Rurale (DGER)									

Offre Anormalement Basse : 4 104 616 FCFA				Offre Anormalement Elevée : 5 53 304 FCFA				Limite de	
Tolérance de 5% : 3 899 385 FCFA									
ESO BF	2 304 750 HTVA 2 719 605 TTC	4 305 000 H TVA 5 079 900 TTC	2 304 750 HTVA 2 719 605 TTC	4 305 000 HTVA 5 079 900 TTC	17%	1 912 943 HTVA 2 257 272 TTC	3 573 150 HTVA 4 216 317 TTC	Offre conforme	3 ^{em}
ILZARO BTP SARL	1 812 500 HTVA	4 033 000 HTVA	1 812 500 HTVA 2 138 750 TTC	4 033 000 HTVA 4 758 940 TTC	Néant	1 812 500 HTVA 2 138 750 TTC	4 033 000 HTVA 4 758 940 TTC	Offre Non conforme La garantie de soumission ne couvre pas la période de validité de l'offre, laquelle commence le 09 mars 2026 au lieu du 26 février 2026	Non classé
BETI	2 282 250 HTVA 2 693 055 TTC	3 953 000 HTVA 4 664 540 TTC	2 282 250 HTVA 2 693 055 TTC	3 953 000 HTVA 4 664 540 TTC	Néant	2 282 250 HTVA 2 693 055 TTC	3 953 000 HTVA 4 664 540 TTC	Offre Conforme	4 ^{em}
DEM'S SERVIC E - SARL	1 075 000 HTVA 1 268 500 TTC	2 310 000 HTVA 2 725 800 TTC	1 075 000 HTVA 1 268 500 TTC	2 310 000 HTVA 2 725 800 TTC	Néant	1 845 500 HTVA 2 177 690 TTC	3 955 500 HTVA 4 667 490 TTC	Offre Conforme	2 ^{em}
WPDF	976 550 HTVA 1 152 329 TTC	3 609 200 HTVA 4 258 856 TTC	976 550 HTVA 1 152 329 TTC	3 609 200 HTVA 4 258 856 TTC	Néant	976 550 HTVA 1 152 329 TTC	3 609 200 HTVA 4 258 856 TTC	Offre Conforme	1 ^{er}
Atributaire		WPDF pour un montant minimum de un million cent cinquante-deux mille trois cent vingt-neuf (1 152 329) francs CFA TTC soit un montant maximum de quatre millions deux cent cinquante-huit mille huit cent cinquante-six (4 258 856) francs CFA TTC ; avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.							
Lot 2 : Entretien et maintenance de matériels et mobiliers de bureau au profit du Secrétariat Exécutif du Comité National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)									
Offre Anormalement Basse : 2 421 386 FCFA				Offre Anormalement Elevée : 2 784 594 FCFA				Limite de	
Tolérance de 5% : 2 300 317 FCFA									
ESO BF,	1 230 000 HTVA 1 451 000 TTC	2 540 000 H TVA 2 997 200 TTC	1 230 000 HTVA 1 451 000 TTC	2 540 000 H TVA 2 997 200 TTC	16%	1 033 200 HTVA 1 219 176 TTC	2 133 600 H TVA 2 517 648 TTC	Offre Conforme	1 ^{er}
DEM'S SERVIC E - SARL	1 075 000 HTVA 1 268 500 TTC	2 310 000 HTVA 2 725 800 TTC	1 075 000 HTVA 1 268 500 TTC	2 310 000 HTVA 2 725 800 TTC	Néant	1 075 000 HTVA 1 268 500 TTC	2 310 000 HTVA 2 725 800 TTC	Offre Conforme	2 ^{em}
Atributaire		ESO-BF pour un montant minimum de un million deux cent dix-neuf mille cent soixante-seize (1 219 176) francs CFA TTC soit un montant maximum de deux millions cinq cent dix-sept mille six cent quarante-huit (2 517 648) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.							
Lot 3 : Entretien et maintenance des mobiliers de bureau des structures centrales du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)									
Offre Anormalement Basse : 11 652 757 FCFA				Offre Anormalement Elevée : 15 765 493 FCFA				Limite de	
Tolérance de 5% : 11 070 120 FCFA									
USAF	7 150 000 HTVA	12 525 000 HTVA	7 150 000 HTVA 8 437 000 TTC	12 525 000 HTVA 14 779 500 TTC	Néant	7 150 000 HTVA 8 437 000 TTC	12 525 000 HTVA 14 779 500 TTC	Offre Non conforme Les CV du personnel fournis ne portent pas de signature, le dossier exige des CV signé	Non classé
ESO-BF	6 923 000 HTVA 8 169 140 TTC	12 707 500 H TVA 14 994 850 TTC	6 923 000 HTVA 8 169 140 TTC	12 707 500 HTVA 14 994 850 TTC	19%	5 607 630 HTVA 6 617 003 TTC	10 293 075 HTVA 12 145 829 TTC	Offre Conforme	2 ^{em}
ILZARO BTP SARL	5 700 000 HTVA	10 340 000 HTVA	5 700 000 HTVA 6 726 000 TTC	10 340 000 HTVA 12 201 200 TTC	Néant	5 700 000 HTVA 6 726 000 TTC	10 340 000 HTVA 12 201 200 TTC	Offre Non conforme La garantie de soumission ne couvre pas la période de validité de l'offre, laquelle commence le 09 mars 2026 au lieu du 26 février 2026	Non classé
MASSAI BA	7 640 000 TTC	13 924 000 TTC	6 475 000 HTVA 7 640 000 TTC	11 800 000 HTVA 13 924 000 TTC	Néant	6 475 000 HTVA 7 640 000 TTC	11 800 000 HTVA 13 924 000 TTC	Offre Non conforme Item1 Le nombre de points de verrouillage au niveau du poignée n'est pas indiqué, le dossier exige des poignées à trois points de verrouillage	Non classé
BETI	2 282 250 HTVA	5 850 000 HTVA 10 055 000 TTC	2 282 250 HTVA 3 953 000 TTC	5 850 000 HTVA 10 055 000 TTC	Néant	2 282 250 HTVA 3 953 000 TTC	5 850 000 HTVA 10 055 000 TTC	Offre Non conforme	Non classé

	3 953 000 TTC							Item 7 : absence de spécification technique proposée	
FASO SOLUTION	4 968 300 HTVA 5 862 594 TTC	9 660 850 HTVA 11 399 803 TTC	4 968 300 HTVA 5 862 594 TTC	9 660 850 HTVA 11 399 803 TTC	Néant	4 968 300 HTVA 5 862 594 TTC	9 660 850 HTVA 11 399 803 TTC	Offre Conforme	1 ^{er}
Attributaire		FASO SOLUTION pour un montant minimum de cinq millions huit cent soixante-deux mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (5 862 594) francs CFA TTC soit un montant maximum de onze millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent trois (11 399 803) francs CFATTC, avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.							

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

FICHE DE SYNTHÈSE DES RESULTATS

DPX N°018/2026/ONEA/DG/SG/DM/SMFC relatif à la fourniture d'équipements de laboratoire au profit de l'ONEA.

Financement : Budget ONEA, gestion 2026 - Publication : Revue des marchés publics n°4384 du 22/04/2026

- Date d'ouverture des plis : 04/05/2026 ; - Nombre de plis : quatre (04) - Date de délibération : 08/04/2026

Lot Unique : Fourniture d'équipement de laboratoire au profit de l'ONEA.

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA TTC				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
FASO IMB SARL		64 304 100		64 304 100	Budget prévisionnel : 69 709 562 FCFA TTC Seuil de tolérance : 48 802 980 FCFA TTC Borne inférieure : 57 415 271 FCFA TTC Borne supérieure : 77 679 484 FCFA TTC Conforme, Classée 1^{ère}
BURKINA MEDICAL FACILITY (BMF)		79 501 615			Non conforme : Offre hors enveloppe, absence de précision de la provenance des articles ; item10 : les caractéristiques du modèle proposé sont différentes de celui proposé sur le prospectus ; item11 : les caractéristiques du modèle proposé sont différentes de celui proposé sur le prospectus ; item17 : les spécifications techniques et les prospectus proposés sont différents de celles demandées
KANDOR GROUP		66 884 548			Non conforme : item 4, Plusieurs modèles proposés sur le prospectus sans préciser celui qui va être livré ; item17 : le volume, les dimensions, le poids du modèle proposé sur le prospectus sont différents des caractéristiques demandées.
CAPELEC SARL		55 769 160			Non conforme : item17, les caractéristiques proposées sont différentes de celles demandées
ATTRIBUTAIRE	FASO IMB SARL, 06 BP 9201 Ouagadougou 06, Tél. : (+226) 25 36 66 69, N° RCCM BF OUA 2018 B 13 06045, IFU N°00107685 Z, retenu pour un montant de soixante-quatre millions trois cent quatre mille cent (64 304 100) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.				

MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2026/015/MCP/SG/DMP/SMT-PI DU 08 Avril 2026

REFERENCE DE L'AVIS : REVUE DES MARCHES PUBLICS n°4379 – Mercredi 15 avril 2026

Avis à manifestation d'intérêt N°2026/015/MCP/SG/DMP/SMT-PI du quotidien n°4379 pour le recrutement d'un consultant (firme) pour la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) et l'élaboration des Plans d'Urbanisme de Détails (PUD) de la ville de Ouahigouya dans le cadre du PMDUVS

FINANCEMENT : **CREDIT IDA N°7413-BF du 20/10/2023**

Référence de la convocation de la CAM : Lettre d'invitation n°2026-000200/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 07 mai 2026

Date d'ouverture : 30 avril 2026.

Date de délibération : 13 mai 2026

Nombre de plis reçus : Cinq (05)

Mode de sélection : qualification des consultants

NB : -La note technique minimale pour être qualifié est de 50 points

CONSULTANTS	Nature des activités du candidat en relation avec la mission - Agrément non conforme : éliminatoire - Agrément conforme : 10 points 10 points	Nombre d'années d'expérience générale pour compter de l'année de création - moins de 03 ans d'expérience (00 point) - de 03 an à moins de 05 ans d'expérience (05 points) - 05 ans et plus (10 points)	Qualification du candidat dans le domaine : références d'études dans le domaine de la planification urbaine durant les dix (10) dernières années (à compter de 2016), justifiées concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin - chaque référence similaire sera notée sur 10 points, pour un maximum de références similaires fixé à cinq (05), soit 50 points au total NB : seront considérées uniquement les références similaires d'au moins 40 millions.	Organisation technique et managériale du cabinet 20 points - Note de présentation du candidat : 10 points - Organigramme : 05 points - Définition des postes : 05 points	Présentation de la soumission 10 points	Note totale 100 points	Rang	Observations

Groupement G2 CONCEPTION INTERNATION AL / Agence AXIALE SARL	10	10	50	15,5	7,5	93	2 ^{ème}	Retenu en attente sur la liste restreinte RAS
Groupement AAPUI SARL /CARURE SARL	10	10	30	15,5	7,5	73	5 ^{ème}	Retenu en attente sur la liste restreinte Trois références similaires conformes aux critères requis dans l'avis à manifestation d'intérêt. Certaines références qui ont été fournis ne relèvent pas du domaine de la planification urbaine, tandis que d'autres ne satisfont pas aux critères requis notamment. Références réalisées dans les dix (10) dernières années (à compter de 2016), Références justifiées concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin
Groupement Agence PERSPECTIV E /URBATEK	10	10	50	15	7,5	92,5	3 ^{ème}	Retenu en attente sur la liste restreinte RAS
Groupement ARCADE / BEOGO CITIES	10	10	50	16	8,5	94,5	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
Groupement CINTECH /Agence AUA	10	10	40	15	7	82	4 ^{ème}	Retenu en attente sur la liste restreinte Quatre références similaires conformes aux critères requis dans l'avis à manifestation d'intérêt. Certaines références qui ont été fournis ne relèvent pas du domaine de la planification urbaine, tandis que d'autres ne satisfont pas aux critères requis notamment. Références réalisées dans les dix (10) dernières années (à compter de 2016), Références justifiées concomitamment par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin
Conclusion	Le Groupement Agence ARCADE / BEOGO CITIES , classé premier est retenu pour la présentation des propositions technique et financière pour la suite de la procédure							

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Manifestation d'intérêt N°2026/002/Agetib/DG/DM du 31 mars 2026 relative au recrutement d'un consultant pour la réalisation d'études techniques, architecturales et élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour la construction des infrastructures et parkings pour l'intermodalité et la logistique du fret urbain dans les villes de Bobo, Kaya et Ouahigouya dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)

Publication : Quotidien des Marchés Publics n°4372 du 06/04/2026 - Date d'ouverture des plis : 22/04/2026 - Date de délibération : 29/05/2026 - Nombre de plis reçus : 10 - Méthode de sélection : Sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) - Financement : Banque Mondiale - Crédit IDA n°7413-BF du 20 octobre 2023

Soumissionnaires	Critères techniques d'évaluation et de sélection	Rang
-------------------------	---	-------------

N° de pli	Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations 10 points	Nombre d'années d'expérience 15 points	Références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires durant les dix (10) dernières années (2016-2025) 70 points	Organisation technique et managériale du cabinet (Capacité démontrée à réaliser des missions similaires dans les délais impartis) 05 points	Note totale / 100		Commentaires / Observations
1	Cabinet Africain d'Etudes et de Maîtrise d'œuvres (CAEM Sarl) / Archi Consult	10	15	55	2,5	82,5	1 ^{er} Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
2	HARMONY Sarl / AC CONCEPT	10	15	35	00	60	- Non qualifié
3	Bureau d'Etudes de Coordination Technique et d'Expertises (BECOTEX) / ARCHI-Building & Consult	Non conforme Le groupement n'a pas fourni l'autorisation pour l'exercice de la profession d'architecte au Burkina du bureau sénégalais ARCHI-Building & Consult Sarl conformément aux dispositions de la loi N°006-2025/ALT du 05 juin 2025 portant sur la profession d'architecte au Burkina Faso					
4	CACI- C / Best Engineering Innovation -Corporation Ingénieurs Conseils (BEI Corp)	Non conforme Le groupement n'a pas fourni l'agrément pour l'exercice de la profession d'architecte au Burkina et l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes du bureau CACI- C qui est un bureau d'ingénierie ; il n'a pas fourni l'autorisation d'exercice de la profession architecte au Burkina du bureau BEI Corp (bureau d'ingénierie béninois). Cependant, conformément à l'avis à manifestation d'intérêt, les firmes nationales devront justifier d'un agrément technique de catégorie E/EC et d'un agrément pour l'exercice de la profession d'architecte délivré par le du ministère en charge de la construction de la patrie du Burkina Faso en cours de validité et être régulièrement inscrit au tableau de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina (OIGC) et de l'ordre des architectes du Burkina (OAB). Quant aux soumissionnaires non burkinabè, ils devront se munir d'une autorisation pour l'exercice de la profession au Burkina conformément aux dispositions de la loi N°020-2012/AN du 10 mai 2012 portant création de l'OIGC ou la loi N° 006-2025/ALT du 05 juin 2025 portant sur la profession d'architecte au Burkina Faso.					
5	Conseil Ingénierie de Développement (CID) / BECA Consult	Non conforme Le groupement n'a pas fourni l'agrément pour l'exercice de la profession d'architecte au Burkina et l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes du bureau BECA Consult qui est un bureau d'ingénierie ; il n'a pas fourni l'autorisation d'exercice de la profession architecte au Burkina du bureau CID (bureau d'ingénierie Marocain). Cependant, conformément à l'avis à manifestation d'intérêt, les firmes nationales devront justifier d'un agrément technique de catégorie E/EC et d'un agrément pour l'exercice de la profession d'architecte délivré par le du ministère en charge de la construction de la patrie du Burkina Faso en cours de validité et être régulièrement inscrit au tableau de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina (OIGC) et de l'ordre des architectes du Burkina (OAB). Quant aux soumissionnaires non burkinabè, ils devront se munir d'une autorisation pour l'exercice de la profession au Burkina conformément aux dispositions de la loi N°020-2012/AN du 10 mai 2012 portant création de l'OIGC ou la loi N° 006-2025/ALT du 05 juin 2025 portant sur la profession d'architecte au Burkina Faso.					
6	Cabinet d'Expertise Immobilière et d'Etude en Travaux Publics (CEITP) / ARCADE	10	15	55	00	80	2 ^{ème} Qualifié
7	Ellers & Vogel et Partenaires Sarl (EVP) / Architecture Recherche Design & Ingénierie (ARDI architectes Conseils)	10	15	40	00	65	- Non qualifié
8	GEFA Ingénieurs Conseils / INGER Sarl	Non conforme Le groupement n'a pas fourni l'agrément pour l'exercice de la profession d'architecte au Burkina et l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes du bureau GEFA Ingénieurs Conseils qui est un bureau d'ingénierie ; il n'a pas fourni l'autorisation d'exercice de la profession architecte au Burkina du bureau INGER Sarl (bureau d'ingénierie Togolais). Cependant, conformément à l'avis à manifestation d'intérêt, les firmes nationales devront justifier d'un agrément technique de catégorie E/EC et d'un agrément pour l'exercice de la profession d'architecte délivré par le du ministère en charge de la construction de la patrie du Burkina Faso en cours de validité et être régulièrement inscrit au tableau de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina (OIGC) et de l'ordre des architectes du Burkina (OAB). Quant aux soumissionnaires non burkinabè, ils devront se munir d'une autorisation pour l'exercice de la profession au Burkina conformément aux dispositions de la loi N°020-2012/AN du 10 mai 2012 portant création de l'OIGC ou la loi N° 006-2025/ALT du 05 juin 2025 portant sur la profession d'architecte au Burkina Faso.					
9	Cabinet d'Investigation Technique d'Expertise et de Contrôle (CINTECH SA) / PERPECTIVE	10	15	20	00	45	- Non qualifié
10	BETAIC – Ingénierie Expertise / IMHOTEP	10	15	50	00	75	3 ^{ème} Qualifié
Demande de cotations N°009/2026/Agetib/DG/DM du 11 mai 2026 relative à la fourniture et à l'installation de matériels informatiques au profit de l'Agetib en deux (02) lots - Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4399 du mercredi 13 mai 2026- Date d'ouverture des plis : 22 mai 2026 - Nombre de plis reçus : 10 - Financement : Banque Mondiale Crédit IDA n°6966-BF et Don n°8910-BF							
N° de plis	Soumissionnaire	Montant lu		Montant évalué		Commentaires /Observations	
		F. CFA HTVA	F. CFA TTC	F. CFA HTVA	F. CFA TTC		
Lot 1 : Fourniture et installation d'ordinateurs, imprimantes et photocopieurs au profit de l'Agetib							
01	GAFOUREY TRADING INTERNATIONAL	176 958 800	208 811 384	176 958 800	208 811 384	Conforme	
02	NOVIS INTERNATIONAL SA	41 086 500	48 482 070	41 086 500	48 482 070	Conforme	
06	OKAMAF BURKINA SARL	71 170 500	83 981 190	71 170 500	83 981 190	Conforme	
10	ESOFIT BURKINA SARL					Conforme Proposé pour ce lot	

		21 510 000	25 381 800	26 760 000	31 576 800	Erreur sur le total général : erreur de sommation (montant dans le devis = 25 381 800, correction = 31 576 800), soit une plus-value de 6 195 000 F CFA TTC
Attributaire du lot 1 : ESOF BURKINA SARL, pour un montant de vingt-six millions sept cent soixante mille (26 760 000) francs CFA HTVA, soit trente un millions cinq cent soixante-seize mille huit cent (31 576 800) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours. L'entreprise ESOF BURKINA SARL est attributaire des deux lots avec un montant de trente-huit millions quatre-vingt-quinze mille (38 095 000) francs HTVA soit quarante-quatre millions neuf cent cinquante-deux mille cent (44 952 100) francs CFA TTC après augmentation des items 7 et 9 du lot 1.						
Lot 2 : Fourniture et installation d'un Kit de Visio conférence au profit de l'Agetib						
02	NOVIS INTERNATIONAL SA	5 304 000	6 258 720	5 304 000	6 258 720	Conforme
03	ZAMAN TECHNOLOGIE	12 575 000	14 838 500	12 575 000	14 838 500	Conforme
04	BUSINESS INFORMATION TECHNOLOGIE SOLUTIONS (BTIS)	13 410 058	-	13 410 058	-	Conforme
05	GNAKENE MOUSTAPHA TECHNOLOGIE	16 549 540	19 528 457	16 549 540	19 528 457	Conforme
06	OKAMAF BURKINA SARL	5 372 500	6 339 550	5 372 500	6 339 550	Conforme
07	AFREEVOXCOM	6 780 000	-	6 780 000	-	Conforme
08	ADV TECHNOLOGIE	13 553 000	15 992 540	13 553 000	15 992 540	Conforme
09	GENERAL MICRO SYSTEME	9 450 000	11 151 000	9 450 000	11 151 000	Conforme
10	ESOF BURKINA SARL	4 775 000	5 635 500	4 775 000	5 635 500	Conforme Proposé pour ce lot
Attributaire du lot 2 : ESOF BURKINA SARL, pour un montant de quatre millions sept cent soixante-quinze mille (4 775 000) francs CFA HTVA, soit cinq millions six cent trente-cinq mille cinq cent (5 635 500) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°2026-002/MGDP/SG/SND/DG/PRM

Appel d'offres ouvert N°2026-001/MGDP/SG/SND/DG/PRM du 25/05/2026 pour l'acquisition de viande et de poisson pour l'alimentation stagiaires dans le cadre de la FCM au profit des établissements professionnels de l'Etat et autres demandeurs

ANNULATION

La Personne Responsable des Marchés (PRM) du Service National pour le Développement (SND) informe tous les prestataires que le marché ci-dessus référence, paru dans le Quotidien N°4413 du mardi 02 juin 2026 est annulé.

La Personne Responsable des Marchés, Président de la Commission d'Attribution des Marchés s'excuse des désagréments que cela pourrait causer.

La Personne Responsable des Marchés

Yaya OUATTARA

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

COMMUNE DE DEDOUGOU

DEMANDE DE PRIX N°2026-04/COM-DDG/M/SG/SMP RELATIF AUX A L'ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER SCOLAIRES POUR LE CEBNF DE OULANI ET LES ECOLES PRIMAIRES DE TIONKUY B ET ZAKUY.

Financement : PREGOLS ; Publication de l'avis : Quotidien N°4404 du mercredi 20 mai 2026 page 89

Convocation de la CCAM : lettre N°2026-48/COM-DDG/M/SG/SMP/CCAM du 25 mai 2026

Nombre de plis reçus : neuf (09) plis

E : 21 000 000 FCFA TTC

P : 17 346 196 FCFA

M : 19 538 478 FCFA

0,85M : 16 607 705 FCFA

0,95x0,85M : 15 777 322 FCFA

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC		
APMA	15 028 000	-	-	-	-	Non conforme Matériel non fourni
JEHO NISSI SARL	-	17 102 920	-	-	-	Non conforme Matériel non fourni
T.D.G INTER	15 270 000	18 018 600	-	-	2 ^{ème}	Conforme
EZMAF	14 630 000	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
EOPAF	12 550 000	-	-	-	5 ^{ème}	Conforme
SOPOBAM	12 940 000	-	-	-	6 ^{ème}	Conforme
TATRIMA	15 961 000	-	-	-	3 ^{ème}	Conforme
ProGenius LABS	16 850 000	-	-	-	4 ^{ème}	Conforme
NJ BTP et SERVICES SARL	22 281 700	-	-	-	-	Non conforme Caution de garantie de soumission non fournie
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	EZMAF pour un montant de quatorze millions six cent trente mille (14 630 000) CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC / AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

APPEL D'OFFRES ACCELERE N° 2026-03 GIP-AEM/CB/CA/DG/PRCP POUR LES TRAVAUX DE DELIMITATION DES BANDES DE SERVITUDE PAR DES BALISES DE DIFFERENTS PLANS ET COURS D'EAU ET DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU AU PROFIT DE L'AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN SEPT (07) LOTS. Financement : Budget AEM/Gestion 2026/CFE ; GIZ.

Publication de l'avis : Quotidien n°4393—du 05 mai 2026. Convocation de la CCAM n° 2026-25/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRCP du 20 mai 2026.

Nombre de plis reçus : Dix (10). DATE DE DELIBERATION : le 22 mai 2026

Enveloppe prévisionnelle : Lot1 : 22 840 000 FCFA HTVA ; Lot2 : 10 298 000 FCFA TTC ; Lot3 : 13 110 000 FCFA TTC ;

Lot4 : 10 620 000 FCFA TTC ; Lot5 : 14 655 000 F CFA TTC ; Lot6 : 14 655 000 FCFA TTC ; Lot7 : 13 410 000 FCFA TTC.

Lot1 : Approvisionnement et pose de moellons pour les travaux de réduction des écoulements d'eau en collaboration avec ProSols
0,85M= 17 763 742 0,95(0,85M) = 16 875 555

Soumissionnaire	Montant en HT lu (F CFA)	Montant en TTC lu (F CFA)	Montant corrigé HT (F CFA)	Montant en TTC corrigé (F CFA)	Délai d'exécution	Observations
HYTECO SARL	17 227 000				30 jours	Conforme
MASSA SERVICES SARL	17 103 000				30 jours	Conforme
PAANI		24 549 900			30 jours	Conforme
POLYGONE GROUPE SARL	17 617 500		17 967 500		30 jours	Conforme Erreur de quantité sur l'item 1.3
AZ BUSINESS INTERNATIONAL	16 829 000				30 jours	Conforme Offre anormalement basse

Attributaire	MASSA SERVICES SARL pour un montant de Dix-sept millions cent trois mille (17 103 000) francs CFAHTVA avec un délai d'exécution de Trente (30) jours calendaires					
Lot 2 : Confection et pose de balises au niveau de la bande de servitude du barrage de Lapara sur 15 km dans la région de Bankui (150 balises)						
0,85M= 7 949 313			0,95(0,85M) = 7 551 847			
NB : PMS BTP SARL a soumissionné au lot2et au lot7 avec le même personnel et le même matériel par conséquent elle peut être attributaire que d'un lot. Ainsi après analyse PMS est moins disante au lot2 et au Lot7. Ainsi la commission a décidé de lui attribuer le lot7.						
Soumissionnaire	Montant en HT lu (F CFA)	Montant en TTC lu (F CFA)	Montant corrigé HT (F CFA)	Montant en TTC corrigé (F CFA)	Délai d'exécution	Observations
PMS BTP SARL		7 599 436			45 jours	Conforme
GROUPEMENT FEZA/ETH-GCT	7 006 125	8 267 228			45 jours	Conforme
Attributaire	GROUPEMENT FEZA/ETH-GCT pour un montant Huit millions deux cent soixante-sept mille deux cent vingt-huit (8 267 228) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours calendaires					
Lot 3 : Confection et pose des balises au niveau des barrages de Siphohin et de Vy						
0,85M= 10 247 392			0,95(0,85M) = 9 735 022			
Soumissionnaire	Montant en HT lu (F CFA)	Montant en TTC lu (F CFA)	Montant corrigé HT (F CFA)	Montant en TTC corrigé (F CFA)	Délai d'exécution	Observations
ZENITH TRAVAUX PUBLICS	8 876 600				60 jours	Conforme
Attributaire	ZENITH TRAVAUX PUBLICS pour un montant de Huit millions huit cent soixante-seize mille six cents (8 876 600) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires					
Lot4 : Confection et pose de balises au niveau des bandes de servitude des barrages de Kyon, Doudou dans la province du Sanguié dans la region du Nando						
0,85M= 8 342 864			0,95(0,85M) = 7 925 721			
Soumissionnaire	Montant en HT lu (F CFA)	Montant en TTC lu (F CFA)	Montant corrigé HT (F CFA)	Montant en TTC corrigé (F CFA)	Délai d'exécution	Observations
AC3M		10 416 568			45 jours	Non Conforme - BAC+2 fourni au lieu de BAC+5 pour le conducteur des travaux --1 moule fourni au lieu de 15 -absence de planning d'exécution
ZENITH TRAVAUX PUBLICS	6 945 050	8 195 159			45 jours	Conforme pour l'essentiel -non confirmation des prix
PAANI		9 020 510			45 jours	Conforme
Attributaire	PAANI pour un montant de Neuf millions vingt mille cinq cent dix (9 020 510) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours calendaires					
Lot5 : Confection et pose de balises au niveau des bandes de servitude des barrages de Soukourani, Kouentou, Fafo dans la région du Guiriko						
0,85M= 11 503 137			0,95(0,85M) = 10 927 980			
NB : GROUPEMENT FEZA/ETH-GCT a soumissionné au lot2et au lot5 avec le même personnel et le même matériel par conséquent elle peut être attributaire que d'un lot. Ainsi après analyse GROUPEMENT FEZA/ETH-GCT est moins disante au lot5 mais a été attributaire au Lot2. Ainsi la commission a décidé d'attribuer le lot5 à HYTECO.						
Soumissionnaire	Montant en HT lu (F CFA)	Montant en TTC lu (F CFA)	Montant corrigé HT (F CFA)	Montant en TTC corrigé (F CFA)	Délai d'exécution	Observations
HYTECO SARL	9 643 700				60 jours	Conforme
PAANI		13 906 319			60 jours	Conforme
GROUPEMENT FEZA/ETH-GCT	9 577 140	11 301 025			60 jours	Conforme -même personnel que le lot 2 -même matériel que le lot 2
AZ BUSINESS INTERNATIONAL		10 814 110			60 jours	Conforme -Offre anormalement basse
Attributaire	HYTECO SARL pour un montant de Neuf millions six cent quarante-trois mille sept cents (9 643 700) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de Soixante (60) jours calendaires					
Lot6 : Confection et pose de balises au niveau des bandes de servitude des barrages de Koper, Ténoulé et Katogué dans la province du loba dans la région du Djoro						
0,85M= 11 458 376			0,95(0,85M) = 10 885 457			
Soumissionnaire	Montant en HT lu (F CFA)	Montant en TTC lu (F CFA)	Montant corrigé HT (F CFA)	Montant en TTC corrigé (F CFA)	Délai d'exécution	Observations
HYTECO SARL	8 843 700				60 jours	Conforme -même personnel que le lot 5 Offre anormalement basse
PAANI		13 905 906			60 jours	Conforme
AZ BUSINESS INTERNATIONAL		10 814 346			60 jours	Conforme Offre anormalement basse
Attributaire	PAANI pour un montant de Treize millions neuf cent cinq mille neuf cent six (13 905 906) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires					
Lot7 : Confection et pose de balises au niveau des bandes de servitudes des barrages de Bonko, Loropéni et Lokosso dans la province du Poni dans la région du Djoro						
0,85M= 10 341 115			0,95(0,85M) = 9 824 059			
Soumissionnaire	Montant en HT lu (F CFA)	Montant en TTC lu (F CFA)	Montant corrigé HT (F CFA)	Montant en TTC corrigé (F CFA)	Délai d'exécution	Observations
PMS BTP		10 300 043			60 jours	Conforme -même matériel que le lot 2 -même personnel que le lot 2
PAANI		12 722 979		14 549 619	60 jours	Conforme pour l'essentiel - Erreur sur le produit quantité*prix unitaire de l'item 2.4 Offre hors enveloppe

Attributaire	PMS BTP SARL pour un montant de Dix millions trois cent mille quarante-trois (10 300 043) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires
--------------	--

UNIVERSITE DANIEL OUEZZIN COULIBALY

DEMANDE DE PRIX : N°2026-05/UDOC/P/PRCP pour l'acquisition de matériels péri-informatiques au profit de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY. **FINANCEMENT :** Budget UDOC, Exercice 2026.

PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des Marchés Publics N° 4397 du lundi 11 mai 2026

DATE DE DEPOUILLEMENT : 20 mai 2026 ; **DATE DE DELIBERATION :** 28 mai 2026

NOMBRE DE PLIS RECUS : neuf (09)

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA HTVA	Montant Lu en FCFA TTC	Montant Corrigé en FCFA HTVA	Montant Corrigé En FCFA TTC	Observations	Classement
Seuil de tolérance : 22 228 250 Borne inférieure (0,85M) : 23 461 316 Montant prévisionnel : 29 183 000						
GRUPE UNIVERS PRO	18 807 500	-----	18 612 500	-----	Non conforme -Erreur entre le montant en lettre et en chiffre dans le bordereau des prix unitaires à l'item 16, entraînant une baisse du montant de 195 000 F CFA HTVA, soit une variation de -1,04% . -offre anormalement basse en dessous de la limite de tolérance.	Non classée
ZZ SERVICES	18 685 000	22 048 300	18 685 000	22 048 300	Non conforme - Pièces administratives non fournies suite à l'envoi de la lettre N° 2026-88/UDOC/P/PRCP du 20 mai 2026. -offre anormalement basse en dessous de la limite de tolérance.	Non classée
INTEL AFRIKA	-----	28 951 300	-----	28 951 300	Non conforme - Pièces administratives non fournies suite à l'envoi de la lettre N° 2026-87/UDOC/P/PRCP du 20 mai 2026	Non classée
SL.CGB SARL	24 000 020	28 343 600	24 000 020	28 343 600	Non conforme - Pièces administratives non fournies suite à l'envoi de la lettre N° 2026-86/UDOC/P/PRCP du 20 mai 2026	Non classée
MYRANALE TECH	-----	21 688 400	-----	21 688 400	Non conforme -Garantie de soumission non fournie ; - Pièces administratives non fournies suite à l'envoi de la lettre N° 2026-85/UDOC/P/PRCP du 20 mai 2026	Non classée
PROTECH SARL	-----	23 346 401	-----	23 346 401	Conforme	1^{er}
YOPI SARL	22 020 000	-----	24 570 000	-----	Non conforme -Erreur entre le montant en lettre et en chiffre dans le bordereau des prix unitaires aux items 2, 5 et 16, entraînant une augmentation du montant de 2 550 000 F CFA HTVA, soit une variation de +11,58% ; - Pièces administratives non fournies suite à l'envoi de la lettre N° 2026-83/UDOC/P/PRCP du 20 mai 2026	Non classée
OUDIS SARL	18 744 000	-----	18 744 000	-----	Non conforme -offre anormalement basse en dessous de la limite de tolérance.	Non classé
ENTREPRISE TATRIMA	21 900 000	-----	21 900 000	-----	Conforme	2^{ème}
ATTRIBUTAIRE :	PROTECH SARL pour un montant total TTC de vingt-trois millions trois cent quarante-six mille quatre cent un (23 346 401) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

REGION DU GUIRIKO

Avis de manifestation d'intérêt N°2026 /01/RGRK/PHUE/C-FO relatif à la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la Mairie à Fo pour l'année 2026 ; Référence de la publication : Quotidien 4399-4400-4401 du Vendredi 15 Mai 2026

Date limite de dépôt des offres : 20/05/2026 ; Nombre d'offres reçues : 14

Date de dépouillement : 20/05/2026 ; Membres du comité restreint : SG (01) ; comptable (01).

N°	Nom commercial	N° IFU	N° RCCM	Lieu d'établissement	Représentant légal	Adresses	Observations
I. Fournitures, équipements et services courants							
Lot 1 : Acquisition des registres au profit de la mairie de Fo							
1	RAFRAYA SERVICES	00284649E	BF-OUA-01-2025-B13-14768	Ouagadougou	ADJOUABOU Eulalie	74736314	Retenu
2	E.Y.B.D. F	00083590N	BF KDG 2006 A 256	Koudougou	YAMEOGO B. Daniel	76011773	Retenu
3	Multi Prestations Services	00099593T	BFBBDD2018A0019	Bobo-Dioulasso	GOLO Mohamed	62484875	Retenu
4	ERC	00053591E	BFBBDD2014A135	Bobo-Dioulasso	GOLO Abdallah	76660204	Retenu
5	IBTS.BF	00050266S	BFOUA2013A5011	Ouagadougou	GANSONRE Saydou	78.21.47.52	Retenu

6	EXEL WENDYEGDE SARL	00191851N	BFBBD0120022B131919	Bobo-Dioulasso	YAMEOGO Tambi	74.21.55.05	Retenu
7	Librairie Papeterie du Savoir	00010860U	BFBBD2007A202	Bobo-Dioulasso	KONTIEBO Hamidou	76611770	Retenu
8	Offre Générale de Services	00026350W	BFBBD2010A198	Bobo-Dioulasso	ZIGUI Adaman Drissa	20964622	Retenu
9	Imprimerie GUTENBERG	00028368V	BFBBD2022M0264	Bobo-Dioulasso	ZOMBRA Salifou	55376364 62000888	Retenu
10	WE SEE INNOV GROUP	00291703X	BF OUA-01-2025-B13-18656	Ouagadougou	BANDE Djénéba	74535984	Retenu
II Travaux							
Lot 2 : Construction d'une fourrière à Fo							
1	RAFRAYA SERVICES	00284649E	BF-OUA-01-2025-B13-14768	Ouagadougou	ADJOUABOU Eulalie	74736314	Retenu
2	E.Y.B.D. F	00083590N	BF KDG 2006 A 256	Koudougou	YAMEOGO B. Daniel	76011773	Retenu
3	Multi Prestations Services	00099593T	BFBBD2018A0019	Bobo-Dioulasso	GOLO Mohamed	62484875	Retenu
3	ERC	00053591E	BFBBD2014A135	Bobo-Dioulasso	GOLO Abdallah	76660204	Retenu
4	AFRICA CONSTRUCTION	00051084 E	BF ZNR 2013 B007	Ziniaré	BARRY Idrissa	70241823	Retenu
5	Société Wend Yam Noura (SWYN-BTP) SARL	00246672B	BF BBD 01-2024-B12-02243	Bobo-Dioulasso	OUEDRAOGO Loukman	7608 28 55	Retenu
6	ENTREPRISE BAT AFRIQUE	00186520M	BF BBD-01-2022-A10-1401	Bobo-Dioulasso	KINDO Amidou	7501 42 39	Retenu
7	Entreprise WendTinbketta	00077947A	BF BBD-2016 M1086	Bobo-Dioulasso	NACANABO Saïdou	7608 28 55	Retenu
8	Société Wend Yam Noura (SWYN-BTP) SARL	00246672B	BF BBD 01-2024-B12-02243	Bobo-Dioulasso	OUEDRAOGO Loukman	7608 28 55	Retenu
9	IBTS.BF	00050266S	BFOUA2013A5011	Ouagadougou	GANSONRE Saydou	78.21.47.52	Retenu
10	EXEL WENDYEGDE SARL	00191851N	BFBBD0120022B131919	Bobo-Dioulasso	YAMEOGO Tambi	74.21.55.05	Retenu

CONSEIL BURKINABÉ DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°2026-005 /CBF/DG/PRM DU 16/03/2026 POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DU CONSEIL BURKINABE DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES (CBF).

Publication de l'avis de la demande de prix : Quotidien des marchés publics n° 4382 du lundi 20 avril 2026.

Convocation CAM pour ouverture et la délibération : Lettre N°2026-051 /CBF/DG/PRM du 27/04/2026.

Date de dépouillement et de délibération : mercredi 29 avril 2026. **Nombre de plis reçues :** 21. **Financement :** Budget du CBF, exercice 2026.

RECAPITULATIF DES RESULTATS D'ANALYSE

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F FCA HTVA	Montants lus en F FCA TTC	Montants corrigés en F CFA HTVA	Montants corrigés en F CFA TTC	Observations	Rang
LOT UNIQUE : ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DU CBF							
MONTANT MINIMUM/ P= 6 208 669 ; M = 6 983 468; 0,85 M = 5 935 947; Seuil de tolérance : 5 639 150.							
MONTANT MINIMUM/ P= 12 176 618; M = 13 870 647; 0,85 M = 11 790 050; Seuil de tolérance : 11 200 548;							
01.	Z M SERVICES	min 4 794 705 max 9 775 410	-----	min 4 887 705 max 9 775 410	min 5 767 492 max 11 534 984	erreur de sommation au montant minimum ; Conforme	1er
02.	BENI BUSINESS INC	min 4 727 000 max 9 635 590	-----	min 4 817 795 max 9 635 590	min 5 684 998 max 11 369 996	erreur de sommation au montant minimum ; Offre anormalement basse au montant lu au minimum Non Conforme	Non classée
03.	SINOVA SERVICES	min 4 578 115 max 9 156 230	-----	min 4 578 115 max 9 156 230	min 5 402 176 max 10 804 351	Offre anormalement basse au minimum et au maximum Non Conforme	Non classée
04.	ETS SANA TIDIANE	min 4 557 585 max 9 115 170	-----	min 4 557 585 max 9 115 170	min 5 377 950 max 10 755 901	Offre anormalement basse au minimum et au maximum Non Conforme	Non classée
05.	INAFAT	min 4 537 055 max 9 074 110	-----	min 4 537 055 max 9 074 110	min 5 353 725 max 10 707 450	Offre anormalement basse au minimum et au maximum Non Conforme	Non classée
06.	ECOTECH	-----	min 5 426 401 max 10 852 802	min 4 598 645 max 9 197 290	min 5 426 401 max 10 852 802	Offre anormalement basse au minimum et au maximum Non Conforme	Non classée
07.	H2S SERVICES	-----	min 5 329 500 max 10 658 999	min 4 516 525 max 9 033 050	min 5 329 500 max 10 658 999	Offre anormalement basse au minimum et au maximum Non Conforme	Non classée
08.	OUDIS	min 4 639 500 max 9 279 000	-----	min 4 639 500 max 9 279 000	min 5 474 610 max 10 949 220	Offre anormalement basse au minimum et au maximum Non Conforme	Non classée
09.	YOPI SARL	min 4 667 500 max 9 335 000	-----	min 5 267 500 max 10 535 000	min 6 215 650 max 12 431 300	Offre anormalement basse aux montants lus au minimum et au maximum Non Conforme	Non classée
10.	E T B	-----	min 6 307 100 max 14 455 000	min 6 125 000 max 12 250 000	min 7 227 500 max 14 455 000	Erreur de sommation au montant minimum conforme	6ème

11.	S B P E	-----	min 5 696 450 max 11 392 900	min 4 827 500 max 9 655 000	min 5 696 450 max 11 392 900	Conforme	2ème
12.	JEHO NISSI	-----	min 6 171 400 max 12 342 800	min 5 230 000 max 10 460 000	min 6 171 400 max 12 342 800	Conforme	5ème
13.	REFLEX CONSTRUCTION SERVICES	min 3 560 000 max 12 700 000	-----	min 6 330 000 max 12 660 000	min 7 469 400 max 14 938 800	-item 1 : erreur de report des quantités minimum minimum (2 reportés au lieu de 20) Item4 : erreur de report des quantités (2 reportés au lieu de 15) Offre anormalement basse au montant lu au minimum Non Conforme	Non classée
14.	MVLA SERVICES	min 4 080 000 max 12 660 000	-----	min 6 330 000 max 12 660 000	min 7 469 400 max 14 938 800	Offre anormalement basse au montant lu au minimum Non Conforme	Non classée
15.	IDINE	-----	min 5 708 840 max 11 417 680	min 4 838 000 max 9 676 000	min 5 708 840 max 11 417 680	Conforme	3ème
16.	GRACE ELECTRONIQUE	-----	min 4 239 150 max 11 381 100	min 4 887 705 max 9 775 410	min 5 767 492 max 11 534 984	Erreurs de calcul des montants minima : Item1 : 120000 reportés au lieu de 1350000 Item2 : 600000 reportés au lieu de 2400000 Item4 : 1012500 reportés au lieu de 337500 Item5 : 202500 reportés au lieu de 1012500 Item7 : 337500 reportés au lieu de 202500 Item8 : 360000 reportés au lieu de 600000 Offre anormalement basse au montant lu au minimum Non Conforme	Non classée
17.	INFOLEC	-----	min 7 211 275 max 14 422 550	min 4 817 795 max 9 635 590	min 5 684 998 max 11 369 996	Conforme	7ème
18.	LIBRAIRIE PAPETERIE	-----	min 4 131 770 max 10 937 420	min 4 578 115 max 9 156 230	min 5 402 176 max 10 804 351	Erreur de calcul du montant minimum (117000 reportés au lieu de 1250000) Offre anormalement basse au minimum et au maximum Non Conforme	Non classée
19.	SABA MILTI SERVICE SARL	min 5 132 415 max 10 264 830	-----	-----	-----	Garantie de soumission fournie au nom d'un autre soumissionnaire NON CONFORME	Non classée
20.	AXEL	-----	min 6 124 200 max 12 248 400	min 6 862 500 max 9 645 000	min 8 097 750 max 11 381 100	Conforme	4ème
21.	INTEL AFRIKA	-----	min 1 837 850 max 14 991 900	min 6 111 250 max 12 222 500	min 7 211 275 max 14 422 550	Erreurs de calcul des montants minima : Item1 : 95000 reportés au lieu de au lieu de 1900000 Item2 : 160000 reportés au lieu de au lieu de 800000 Item3 : 160000 reportés au lieu de au lieu de 800000 Item4 : 95000 reportés au lieu de au lieu de 1425000 Item7 : 95000 reportés au lieu de au lieu de 475000 Offre anormalement basse au montant lu au minimum Non Conforme	Non classée

Attributaire provisoire : Z M SERVICES, pour un montant minimum de quatre millions sept cent quatre vingt quatorze mille sept cent cinq (4 794 705) F CFA HTVA et un montant maximum de neuf millions sept cent soixante quinze mille quatre cent dix (9 775 410) F CFA HTVA, avec un délai d'exécution de **trente (30) jours par commande**, valable pour l'année budgétaire 2026.

Appel D'offres Ouvert N°2026-007 /CBF/DG/PRM du 10/03/2026 pour l'Acquisition de groupes électrogènes et de cuve de stockage au profit du CBF. Publication de l'avis d'appel d'offres : QDM N° 4363– Mardi 24 mars 2026. Référence de la convocation de la CAM pour le dépouillement : Lettre N°2026-044 /CBF/DG/PRM du 21/04/2026. Référence de la convocation de la SCT : Lettre N°2026-045 /CBF/DG/PRM du 21/04/2026. Date de dépouillement : jeudi 23 avril 2026. Nombre de plis reçues : 06. Référence de la convocation de la CAM pour la délibération : Lettre N°2026-046 /CBF/DG/PRM du 22/04/2026. Financement : Budget du CBF, exercice 2026

RECAPITULATIF DES RESULTATS D'ANALYSE

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
Lot 1 : Acquisition et installation d'une cuve de stockage de 20 000 litres de carburant P= 23 298 569; M = 27 319 428 ; Seuil de tolérance : 22 060 438 ; 0,85 M = 23 221 513;							
22.	GRUPE NATIONAL SERVICE	-----	23 837 416	20 201 200	23 837 416	CONFORME	3ème
23.	AMANDINE SERVICE	-----	23 298 569	19 744 550	23 298 569	CONFORME	2ème
24.	KYSY	19 323 700	-----	19 323 700	22 801 966	CONFORME	1er
Lot 2 : Acquisition et installation de groupes électrogènes au profit du CBF P= 81 829 616 ; M = 92 731 846 ; Seuil de tolérance : 74 880 966 ; 0,85 M = 20284275,05 ;							
25.	AFRICA NETWORK CONNEXION	-----	83 500 000	70 762 712	83 500 000	CONFORME	3ème
26.	AMANDINE SERVICE	-----	82 010 000	69 500 000	82 010 000	CONFORME	2ème

27.	WATAM SA	-----	83 500 000	70 762 712	83 500 000	CONFORME	4 ^{ème}
28.	AFRIK LONNYA	-----	78 488 847	66 515 972	78 488 847	CONFORME	1 ^{er}

Attributaires provisoires :

KYSY, pour un montant de dix neuf millions trois cent vingt trois mille sept cent (19 323 700) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**;

AFRIK LONNYA, pour un montant de **soixante dix huit millions quatre cent quatre vingt huit mille huit cent quarante sept (78 488 847) F CFA TTC** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Demande de Propositions accélérée N° 2025-001/CBF/DG/PRM du 25/09/2025 suivant autorisation du 25/09/2025 pour le recrutement d'un bureau d'études ou groupement de bureaux d'études chargé du suivi-contrôle des travaux de construction de la première phase du siège du CBF. Référence de la CAM pour l'ouverture des propositions financières : Lettre N°2026-070 /CBF/DG/PRM du 08/05/2026. **Reference de la sous-commission technique (SCT) :** Lettre N°2026-071 /CBF/DG/PRM du 08/05/2026.

Référence de la CAM pour délibération : Lettre N°2026-072 /CBF/DG/PRM du 08/05/2026. **Date de délibération des offres financières :** lundi 11 mai. **Méthode de sélection :** qualité-coût ; score minimum requis : 70 points. **Financement :** Budget du CBF, exercice 2026.

Récapitulatif des travaux de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM)

Nom des consultants	Évaluation technique			Propositions financières lues publiquement en FCFA	Propositions financières corrigées en FCFA	Évaluation financière		Évaluation combinée		Observations
						Scores financiers S(f)	Scores financiers pondérés S(f) × F	Scores combinés S(t) T + S(f) F	Classement final	
ECOCERT BURKINA	78	54.6	1 ^{er}	112 756 935 TTC	112 756 935 TTC	100	30.00	84,60	1^{er}	RAS

Attributaire : ECOCERT BURKINA, étant techniquement qualifié le marché lui est attribué, pour un montant de **cent douze millions sept cent cinquante-six mille neuf cent trente-cinq (112 756 935) F CFA TTC** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**. Le cabinet sera invité pour une séance de négociation du contrat.

REGION DES KOULSE

Manifestation d'intérêts n°2026-01/RKLS/PNMT/COM-BLS/PRCP du 28 avril 2026 portant actualisation de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2026 de la mairie de Boulsa. **Publication :** Revue des marchés publics n°4403 du mardi 19 mai 2026

Convocation de la CCAM : lettre n°2026-02/ RKLS/PNMT/COM-BLS/PRCP du 20/05/2026. **Date de dépouillement :** 25/05/2026

Nombre de soumissionnaires participants : 32

N°	SOUSSIONNAIRES	N° IFU	RCCM	N° Téléphone	Observations
Installation et abonnement de Wifi					
1	EMMA TELECOM BENERE	00215157 G	BF KYA 01 2023 A10 284	70 72 37 86	RETENU
2	COMPTOIR NABONSWEND DU PAPIER	00071137 C	BF KYA 2016 A 005	76 56 08 49	RETENU
3	ENTREPRISE BONKOUNGOU EDMOND ET FILS	00128156 A	BF KYA 2019 A 178	70 79 88 75	RETENU
Entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues					
1	ETABLISSEMENT KARGOUGOU ET FRERES	00171324B	BF KYA 01 2021 B13 298	70 26 55 11	RETENU
2	GARAGE COMMERCE GENERAL	00001182 V	BF KYA 2006 A005	70 26 00 12	RETENU
3	GARAGE BAS-NERE	00127797 V	BF KYA 2019 A 162	70 11 59 98	RETENU
Entretien et réparation du système d'éclairages solaire et de l'AEPS de la mairie					
1	ELECTRO-AFRIQUE SOLAR	00175055 H	BF OUA 2022 A 2244	71 82 55 41	RETENU
2	SIGNAL DISTRIBUTION SARL	00012952 T	BF OUA 01 2022 M 8848	70 20 60 60	RETENU
3	ENTREPRISE KONDA ET FRERES	00047920 S	BF OUA 2013 A3175	70 68 36 61	RETENU
4	AIGLE DISPERSION BUSINESS GROUP	00256600 D	BF OUA 01 2025 B12 00258	55 16 50 31	RETENU
5	WENDYAM SERVICES	00091682 U	BF KYA 2017 A 106	70 28 69 14	RETENU
6	WENDYAM BUILDING SARL	00222375 S	BF OUA 01 2024 B1200658	70 28 69 14	RETENU
7	WE SEE INNOV GROUP	00291703 X	BF OUA 01 2025 B1318656	74 53 59 84	RETENU
8	RAFRAYA SERVICES	00284649 E	BF OUA 01 2025 B13 14768	71 16 65 18	RETENU
Acquisition de matériels et outillages médicale					
1	SAHEL BUSINESS	00180823 B	BF OUA 01 2022 B13 6020	78 04 92 92	RETENU
2	HANNIS COMMERCE INTERNATIONAL SARL	00113054 V	BF OUA 2018 B9445	78 22 25 25	RETENU
3	ESONEF SARL	00262923 G	BF OUA 01 2025 B1203591	73 39 69 69	RETENU
4	TAWENDYAM MED TRADING	00229174 H	BF OUA 01 2024 B12 04272	70 28 69 14	RETENU
5	ENTREPRISE SALOGO BUSINESS	00128366 T	BF OUA 2019 A 9170	78 66 28 02	RETENU
6	ENTREPRISE YA-WENDE	00165018 R	BF OUA 2021 A 9717	78 31 94 99	RETENU
7	YENTANDI SERVICES	00125024 F	BF BGD 2019 A040	78 79 50 01	RETENU
8	SELANGOR MEDICAL INTERNATIONAL SARL	00178469 D	BF OUA 01 2024 M 07867	60 49 94 94	RETENU
9	GIFT PHARMA	00175094 K	BF OUA 2022 A 2279	76 53 13 91	RETENU
Suivi et contrôle des travaux de construction et de réhabilitation					
1	SINET	00055230 Y	BF OUA 2014 A2198	70 02 42 65	RETENU
2	GLOBAL EXPERTISE	00086895 E	BF FDG 2017 A036	70 66 54 24	RETENU
3	BIRBA INGENIERIE	00089763 X	BF OUA 2017 A3160	70 95 43 83	RETENU
4	ENTREPRISE BONKOUNGOU EDMOND ET FILS	00128156 A	BF KYA 2019 A 178	70 79 88 75	RETENU
5	TAMES DJADJALI SERVICE	00153344 T	BF FDG 2021 A048	73 33 21 75	RETENU
6	Z.B SERVICES	00116426 A	BF FDG 2019 A056	70 31 28 32	RETENU
7	PETIT FILS INTERNATIONAL SARL	00135660 P	BF OUAGA 2020 B3330	70 39 29 79	RETENU
8	ESPACE MODERNE LES METHODES	00202211 K	BF BRM 01 2023 A10 0041	70 83 54 70	RETENU
9	NAMANEBZANGA BTP	00262809 S	BF KYA 01 2025 A10055	76 42 06 49	RETENU
10	WE SEE INNOV GROUP	00291703 X	BF OUA 01 2025 B1318656	74 53 59 84	RETENU
11	RAFRAYA SERVICES	00284649 E	BF OUA 01 2025 B13 14768	71 16 65 18	RETENU
12	YOUS BATIS	00229306 F	-	71 82 95 21	RETENU
13	NAMARA INTER	00087095 X	BF OUA 01 2017 A10 01330	68 20 44 71	RETENU
14	SOUKA SUIVI PRO ARCHITECTURE	00250993 X	BF OUA 2024 A1015595	60 99 64 92	RETENU
15	FLYRCHIBALL DESIGN	00246875 R	BF OUA 01 2024 B13 13401	73 13 62 95	RETENU

REGION DE OUBRI

Synthèse des résultats de la Demande de prix N° 2026-001/R.OBR/PGNZ/CBDRY/M/SG/SCP DU 10 AVRIL 2026 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.

Lot 1 : Construction d'un bloc de quatre (04) salles de classe bureau magasin + deux blocs de latrine à deux (02) postes au Lycée Départemental de Boudry ; Lot 2 : Construction d'un (01) bloc de latrine à deux (02) postes au CSPS de Boudry.

Lot 3 : Réalisation de trois (03) parcs à vaccination de bétail (Limsèga, Mankarga V4 et Mankarga V11) au profit de la commune de Boudry.

Financement : Budget communal sur ressources propres gestion 2026.

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4392 du lundi 04 mai 2026.

Convocation de la CCAM : N°2026-01/ R.OBR/PGNZ/M/CCAM du 05 mai 2026.

Nombre de pli reçu dans le délai : lot 1 : six (06) plis- lot 2 : trois (03) plis- lot 3 : neuf (09) plis.

Nombre de pli reçu hors délai : zéro (00) pli. **Date d'ouverture des plis :** 11 mai 2026. **Date de délibération :** 20 mai 2026.

LOT 1 : M=0,6E+0,4P avec E = 49.799.714; P=40.957.082 ; 0,6E = 29.879.828 ; 0,4P = 16.382.833 ; M= 46.262.661 d'où 0,85M= 39.323.262 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 37.357.099. **LOT 2 :** M=0,6E+0,4P avec E = 2.950.000; P=2.722.607 ; 0,6E = 1.770.000 ; 0,4P = 1.089.043 ; M= 2.859.043 d'où 0,85M= 2.430.186 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 2.308.677.

LOT 3 : M=0,6E+0,4P avec E = 31.350.000; P=24.843.554 ; 0,6E = 18.810.000 ; 0,4P = 9.937.421 ; M= 28.747.421 d'où 0,85M= 24.435.308 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 23.213.543.

(NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de TTC)

N°	Soumissionnaires	Lot	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
			HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Construction d'un bloc de quatre (04) salles de classe bureau magasin + deux blocs de latrine à deux (02) postes au Lycée Départemental de Boudry.							
01	DNI-GNIEN TRAVAUX ET PRESTATION (DTP)	Lot 1	31.872.837	-	31.872.837	-	Conforme : 1^{ère} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
02	ECT	Lot 1	36.419.910	-	36.419.910	-	Conforme : 6^{ème} Conforme : 3^{ème} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
03	ERAU SERVICES SARL	Lot 1	32.354.576	38.178.399	32.354.576	38.178.399	Conforme : 4^{ème} -Erreur à l'item V.5.1 de deux (02) blocs latrines à deux (02) postes : lire et prendre en compte cent mille (100.000) en lettre et en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires au lieu de soixante mille (60.000) en chiffre. Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
04	ACS-BTP SARL	Lot 1	32.515.867	38.368.723	32.595.867	38.463.123	Conforme : 2^{ème} -erreur de quantité à l'item III.3.7 du bloc de 04 salles de classe : lire 1005,62 au lieu de 5.62 -erreur de sommation du sous-total V du bloc de 04 salles de classe : lire 4.034.900 au lieu de 1.239.900 -erreur de quantité à l'item III.3.1 de deux (02) blocs latrines à deux (02) postes : lire 0,167 au lieu de 0,161 -rabais conditionnel de 10% accordé sur le montant TTC ; à appliquer si retenu. Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
05	SOCIETE PSAUME 23 SARL	Lot 1	35.678.273	42.100.363 avec un rabais conditionnel de 10%.	39.970.897	47.165.658	Conforme : 5^{ème} -erreur de quantité à l'item III.3.7 du bloc de 04 salles de classe : lire 1005,62 au lieu de 5.62 -erreur de sommation du sous-total V du bloc de 04 salles de classe : lire 4.034.900 au lieu de 1.239.900 -erreur de quantité à l'item III.3.1 de deux (02) blocs latrines à deux (02) postes : lire 0,167 au lieu de 0,161 -rabais conditionnel de 10% accordé sur le montant TTC ; à appliquer si retenu. Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
06	GESER-FA SARL	Lot 1	35.042.265	-	35.042.265	-	Conforme : 5^{ème}
Lot 2 : Construction d'un (01) bloc de latrine à deux (02) postes au CSPS de Boudry.							
01	ECT	Lot 2	2.182.867	-	2.182.867	-	Conforme : 1^{ère}
02	SARBAT	Lot 2	2.314.068	2.730.600	2.314.068	2.730.600	Conforme : 2^{ème}
03	ADAM'S PRESTATION & COMMERCE (APC)	Lot 2	2.424.948	-	2.424.948	-	Conforme : 3^{ème}
Lot 3 : Réalisation de trois (03) parcs à vaccination de bétail (Limsèga, Mankarga V4 et Mankarga V11) au profit de la commune de Boudry.							
01	SONG NABA DISTRIBUTION (SND)	Lot 3	20.366.937	24.032.985	20.366.937	24.032.986	Conforme : 3^{ème} Erreur d'arrondi du montant TTC
02	DNI-GNIEN TRAVAUX ET PRESTATION (DTP)	Lot 3	18.448.140	-	18.448.140	-	Offre financière anormalement basse
03	E.M.S. F	Lot 3	24.931.980	29.419.736	24.931.980	29.419.736	Conforme : 6^{ème}
04	ECT	Lot 3	22.702.635	-	22.702.635	-	Conforme : 5^{ème}
05	SBUCO-BTP	Lot 3	19.874.595	23.452.022	19.874.595	23.452.022	Conforme : 2^{ème}
06	ACS-BTP SARL	Lot 3	19.827.540	23.396.497	19.827.540	23.396.497	Conforme : 1^{ère}

							Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
07	ESF	Lot 3	23.895.089	-	118.283.775	-	Offre financière hors enveloppe -erreur sur tous les items du III de parc de vaccination : lire et prendre en compte respectivement 30.000 ;75.000 ;75.000 ;75.000 ;75.000 ;40.000 en lettre au niveau du bordereau des prix unitaires au lieu de 13.000 ;3.000 ;50.000 ;50.000 ;50.000 ;75.000 en chiffre suivant III-1 ; III-2 ; III-3 ; III-4 ; III-5 ; III-6.
08	SOCIETE PSAUME 23 SARL	Lot 3	19.884.495	23 463 704 avec un rabais de 10%.	19.884.495	23 463 704	Offre financière anormalement basse -rabais conditionnel de 10% accordé sur le montant TTC ; à appliquer si retenu.
09	SARBAT	Lot 3	22.394.550	26.425.569	22.394.550	26.425.569	Conforme : 4^{ième}
Attributaire provisoire du LOT 1		DNI-GNIEN TRAVAUX ET PRESTATION(DTP) pour un montant : -HTVA de : Trente un millions huit cent soixante-douze mille huit cent trente-sept (31.872.837) FRANCS CFA ; avec un délai d'exécution de 90 jours.					
Attributaire provisoire du LOT 2		ECT pour un montant : -HTVA de : Deux millions cent quatre-vingt-deux mille huit cent soixante-sept (2.182.867) FRANCS CFA HTVA avec un délai d'exécution de 45 jours.					
Attributaire provisoire du LOT 3		ACS-BTP SARL pour un montant : - HTVA de : Dix-neuf millions huit cent vingt-sept mille cinq cent quarante (19.827.540) FRANCS CFA ; -TTC de : Vingt-trois millions trois cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (23.396.497) FRANCS CFA TTC ; avec un délai d'exécution de 90 jours.					

Synthèse des résultats de la Demande de prix N° 2026-002/R.OBR/PGNZ/CBDRY/M/SG/SCP DU 23 AVRIL 2026 PORTANT TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE REALISATION D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.
Lot 1 : Réhabilitation de cinq (05) Forages positifs à usage d'eau potable équipés de pompes à motricité humaine (école primaire publique de Boudry "C", école primaire publique de Mankarga V4, village de Foulgo, Zoanpighin et lycée de Boéna) ; Lot 2 : réalisation de trois (03) forages positifs à usage d'eau potable équipés de pompes à motricité humaine (Sankuissi(Gonkin), école de Pousghin et Nadioutenga) au profit de la commune de Boudry.
Financement : Budget communal sur ressources propres gestion 2026. **Publication de l'avis :** Quotidien des marchés publics N° 4392 du lundi 04 mai 2026. **Convocation de la CCAM :** N°2026-01/ R.OBR/PGNZ/M/CCAM du 05 mai 2026. **Nombre de pli reçu dans le délai :** lot 1 : six (06) plis- lot 2 : sept (07) plis-. **Nombre de pli reçu hors délai :** zéro (00) pli. **Date d'ouverture des plis :** 11 mai 2026. **Date de délibération :** 20 mai 2026.
LOT 1 : M=0,6E+0,4P avec E = 11.800.000 ; P=9.390.833 ; 0,6E = 7.080.000 ; 0,4P = 3.756.333 ; M= 10.836.333 d'où 0,85M= 9.210.883 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 8.750.339. **LOT 2 :** M=0,6E+0,4P avec E = 19.470.000 ; P=15.122.290 ; 0,6E = 11.682.000 ; 0,4P = 6.048.916 ; M= 17.730.916 d'où 0,85M= 15.071.279 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 14.317.715.
(NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de TTC)

N°	Soumissionnaires	LOT	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
			HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Réhabilitation de cinq (05) Forages positifs à usage d'eau potable équipés de pompes à motricité humaine (école primaire publique de Boudry "C", école primaire publique de Mankarga V4, village de Foulgo, Zoanpighin et lycée de Boéna) ;							
01	BCL	Lot 1	7.975.000	9.410.500	8.725.000	10.295.500	Conforme : 3^{ième} -item 11 : lire et prendre en compte cent cinquante mille conformément au bordereau des prix unitaires.
02	AGORA	Lot 1	8.225.000	-	8.225.000	-	Conforme : 4^{ième} Conforme : 1^{ière}
03	STHTP	Lot 1	7.650.000	9.027.000	7.650.000	9.027.000	Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
04	GESER-FA SARL	Lot 1	6.575.000	-	6.575.000	-	Offre financière anormalement basse.
05	BMS SARL	Lot 1	7.050.000	8.319.000	8.850.000	10.443.000	Offre financière anormalement basse Erreur de sommation du TOTAL GENERAL HTVA D'UN (01) FORAGE : lire et prendre en compte 1.770.000 au lieu de 1.410.000 au niveau du devis.
06	STH SERVICE	Lot 1	7.775.000	-	7.725.000	-	Conforme : 2^{ième} -Erreur à l'item 10 : lire et prendre en compte soixante cinq mille (65.000) en lettre au lieu de soixante-quinze mille (75.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
Lot 2 : réalisation de trois (03) forages positifs à usage d'eau potable équipés de pompes à motricité humaine (Sankuissi(Gonkin), école de Pousghin et Nadioutenga).au profit de la commune de Boudry.							
01	BCL	Lot 2	13.185.000	15.558.300	13.185.000	15.558.300	Conforme : 6^{ième}
02	AGORA	Lot 2	12.840.000	-	12.840.000	-	Conforme : 3^{ième}
03	STHTP	Lot 2	12.306.000	14.521.080	18.306.000	21.601.080	Offre financière hors enveloppe. Erreur de quantité aux items 16 et 17 : lire et prendre en compte un (01) comme quantité de chacun au lieu de PM. Bordereau des prix unitaires de chaque item : un million (1.000.000).

04	GESER-FA SARL	Lot 2	12.900.000	-	12.900.000	-	Conforme : 4^{ème} ex
05	BMS SARL	Lot 2	12.240.000	14.443.200	12.240.000	14.443.200	Conforme : 1^{ère} -Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
06	EKYF	Lot 2	12.900.000	15.222.000	12.900.000	15.222.000	Conforme : 4^{ème} ex
07	ERAF BTP SARL	Lot 2	12.828.000	15.137.040	12.828.000	15.137.040	Conforme : 2^{ème}
Attributaire provisoire du LOT 1		STHTP pour un montant : -HTVA de : Sept millions six cent cinquante mille (7.650.000) FRANCS CFA ; -TTC de : Neuf millions vingt-sept mille (9.027.000) FRANCS CFA ; avec un délai d'exécution de 45 jours.					
Attributaire provisoire du LOT 2		BMS SARL pour un montant : -HTVA de : Douze millions deux cent quarante mille (12.240.000) FRANCS CFA ; -TTC de : Quatorze millions quatre cent quarante-trois mille deux-cents (14.443.200) FRANCS CFA ; avec un délai d'exécution de 45 jours.					

REGION DU YAADGA

Objet : Travaux de réhabilitation par la commune de Kalsaka de forages équipés de pompe à usage eau potable
Référence de la publication de l'avis de demande de cotations : RMP N°4381 du 17 avril 2026
Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : jeudi 07 mai 2026
Nombre de plis reçus : Six (06)
Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON D833-BF
Reference STEP: BF-UCP-PCRSS-540798-CW-RFQ
Référence de la convocation de la CCAM : N°2026-001/RYDG/PYTG/C-KLS/SG/PCRSS/PRM du 21/04/2026

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
00153822C	ISMO TAWFIQ SERVICES	12 611 150	-	12 611 150	-	Conforme	2 ^e
00220705B	YENKIAHRI BTP SARL	12 250 400	-	12 250 400	-	Conforme	1 ^{er}
0006924E	SOGEDAF SARL	14 323 000	-	14 323 000	-	Conforme	3 ^e
00011814W	LOKRE SERVICES	16 844 790	19 876 852	16 844 790	-	Non conforme -Garantie de soumission non fournie	Non classé
00051454T	ENTREPRISE RELWENDE	9 309 500	10 985 210	9 309 500	-	Non conforme Garantie de soumission non conforme : Référence et l'objet de l'avis de DC non conforme (Avis de DC n°2026-007/ RYDG/PYTG/C.KLS /PCRSS/ PRCP du 09/04/2026 portant Travaux de réalisation et de réhabilitation par la commune de Kalsaka de forages équipés de pompe à usage eau potable mentionné au lieu de Avis de DC n°2026-008/ RYDG/PYTG/C.KLS /PCRSS/ PRCP du 09/04/2026 portant Travaux de réhabilitation par la commune de Kalsaka des forages équipés de pompe à usage eau potable exigé)	Non classé
00185242A	KGPRES SARL	15 229 600	-	15 229 600	-	Conforme	4 ^e
ATTRIBUTAIRE		YENKIAHRI BTP pour un montant de douze millions deux cent cinquante mille quatre cents (12 250 400) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.					

Objet : Travaux de construction par la commune de Kalsaka des blocs de latrines au profit des écoles.
Référence de la publication de l'avis de demande de cotations : RMP N°4381 du 17 avril 2026
Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : jeudi 07 mai 2026
Nombre de plis reçus : Quatre (04)
Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON D833-BF
Reference STEP: BF-UCP-PCRSS-540788-CW-RFQ
Référence de la convocation de la CCAM : N°2026-001/RYDG/PYTG/C-KLS/SG/PCRSS/PRM du 21/04/2026

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
00172011X	WKNT	20 000 000	-	20 000 000	-	Conforme	1 ^{er}
00239090N	SOCIO SARL	24 552 350	-	24 552 350	-	Conforme	4 ^e
00050744P	TARWEND PANGA CONSTRUCTION ET BTP	21 345 440	-	21 345 440	-	Conforme	2 ^e
00161996Y	GROUPE NAABA SERVICES SARL	22 019 775	-	22 019 775	-	Conforme	3 ^e
ATTRIBUTAIRE		WKNT pour un montant de Vingt millions (20 000 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.					

Objet : Travaux de réhabilitation par la commune de Kalsaka de postes d'eau autonomes (PEA)
Référence de la publication de l'avis de demande de cotations : RMP N°4381 du 17 avril 2026
Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : jeudi 07 mai 2026
Nombre de plis reçus : Cinq (05)
Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON D833-BF
Reference STEP: BF-UCP-PCRSS-540806-CW-RFQ
Référence de la convocation de la CCAM : N°2026-001/RYDG/PYTG/C-KLS/SG/PCRSS/PRM du 21/04/2026

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations	Rang
-----	------------------	----------------------	---------------------------	--------------	------

		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
00153822C	ISMO TAWFIQ SERVICES Tél	17 430 000	22 125 498	17 430 000	-	Conforme	3 ^e
00103684A	GROUPE TIHAN SARL	19 442 000	22 941 560	19 442 000	-	Conforme	4 ^e
00220705B	YENKIAHRI BTP SARL	15 410 000	-	15 410 000	-	Conforme	2 ^e
00051454T	ENTREPRISE RELWENDE	14 820 000	17 487 600	14 820 000	-	Conforme	1 ^{er}
00239093N	SOCIO SARL	22 525 000	-	22 525 000	-	Conforme	5 ^e
ATTRIBUTAIRE		ENTREPRISE RELWENDE pour un montant de quatorze millions huit cent vingt mille (14 820 000) FCFA HTVA soit dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-sept mille six cents (17 487 600) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires .					

Objet : Travaux de construction par la commune de Kalsaka d'incinérateurs au profit des formations sanitaires

Référence de la publication de l'avis de demande de cotations : RMP N°4381 du 17 avril 2026

Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : jeudi 07 mai 2026

Nombre de plis reçus : Cinq (05)

Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON D833-BF

Reference STEP: BF-UCP-PCRSS-540792-CW-RFQ

Référence de la convocation de la CCAM : N°2026-001/RYDG/PYTG/C-KLS/SG/PCRSS/PRM du 21/04/2026

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
00103684AJ	GROUPE TIHAN SARL	18 750 422	22 125 498	18 750 422	-	Conforme	4 ^e
00172011X	WKNT	17 500 000	-	17 500 000	-	Conforme	2 ^e Exo
00051454T	ENTREPRISE RELWENDE	15 652 925	18 470 452	15 652 925	-	Conforme	1 ^{er}
0078412J	ESF BTP	17 500 000	-	17 500 000	-	Conforme	2 ^e Exo
00050744P	TARWEND PANGA CONSTRUCTION ET BTP	19 341 520	-	19 341 520	-	Conforme	5 ^e
ATTRIBUTAIRE		ENTREPRISE RELWENDE pour un montant de quinze millions six cent cinquante-deux mille neuf cent vingt-cinq (15 652 925) FCFA HTVA soit Vingt et un millions trois cent quarante-cinq mille quatre cent quarante (21 345 440) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires .					

Objet : Travaux de réalisation par la commune de Kalsaka de forages équipés de pompe à usage eau potable.

Référence de la publication de l'avis de demande de cotations : RMP N°4381 du 17 avril 2026

Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : jeudi 07 mai 2026

Nombre de plis reçus : Quatre (04)

Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON D833-BF

Reference STEP: BF-UCP-PCRSS-540795-CW-RFQ

Référence de la convocation de la CCAM : N°2026-001/RYDG/PYTG/C-KLS/SG/PCRSS/PRM du 21/04/2026

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
00220705B	YENKIAHRI BTP SARL	15 122 600	-	15 122 600	-	Conforme	1 ^{er}
00006924E	SOGEDAF SARL	18 666 600	22 026 588	18 666 600	-	Conforme	3 ^e
00185242A	KGPRES SARL	15 752 000	-	15 752 000	-	Conforme	2 ^e
00179864U	STF	19 886 150	-	19 886 150	-	Conforme	4 ^e
ATTRIBUTAIRE		YENKIAHRI BTP pour un montant de quinze millions cent vingt-deux mille six cents (15 122 600) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires .					

Objet : Travaux de réalisation par la commune de Kalsaka de forages équipés de pompe à usage pastoral

Référence de la publication de l'avis de demande de cotations : RMP N°4381 du 17 avril 2026

Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : jeudi 07 mai 2026

Nombre de plis reçus : Quatre (04)

Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON D833-BF

Reference STEP: BF-UCP-PCRSS-540799-CW-RFQ

Référence de la convocation de la CCAM : N°2026-001/RYDG/PYTG/C-KLS/SG/PCRSS/PRM du 21/04/2026

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
00220705B	YENKIAHRI BTP SARL	15 122 600	-	15 122 600	-	Conforme	1 ^{er}
0006924E	SOGEDAF SARL	18 775 600	22 155 208	18 775 600	-	Conforme	3 ^e
00185242A	KGPRES SARL	16 850 750	-	16 850 750	-	Conforme	2 ^e
00179864U	STF	22 954 650	-	22 954 650	-	Conforme	4 ^e
ATTRIBUTAIRE		YENKIAHRI BTP pour un montant de quinze millions cent vingt-deux mille six cent (15 122 600) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires .					

REGION DE YAADGA

COMMUNE DE BARGA

Objet : Acquisition par la commune de Barga de motoculteurs au profit de sociétés coopératives.

Référence de la publication de l'avis de demande de cotations : RMP n°4381 du vendredi 17/04/2026

Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 24/04/2026. **Nombre de plis reçus :** huit (08)

Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D8330-BF. **Référence STEP:** BF-UCP-PCRSS-540677-GO-RFQ

Référence de la convocation de la CCAM : N°2026-004/RYDG/PYTG/C-BRG du 21/04/2026

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
00221381 P	KAFRIQUE INTERNATIONAL	6 000 000	-	-	-	Non Conforme Spécifications techniques non précisées sur les items suivants : -Mancherons : ≥2000 mm, (longs et bien dégagés) ;	Non classé

						-Système de transmission de l'énergie : moteur - embrayage : 2 à 3 courroies trapézoïdales	
00222759 U	FOUAFOUA EXPRESS	8 500 000	-	8 500 000	-	Conforme	1 ^{er}
00123777 L	ETABLISSEMENT BAS-YAM	9 750 000	-	-	-	Non Conforme Spécifications techniques non précisées sur les items ci-après : -Système de transmission de l'énergie : moteur - embrayage : 2 à 3 courroies trapézoïdales ; -Empattement de roues : réglable entre 767 et 995 mm (Normal 800 mm) ; -Mancherons : ≥2000 mm, (longs et bien dégagés) ; -Poids de la structure avec les roues sans le moteur : ≥ 215 Kg ; -Volume de la cylindrée (cc) : 624-7090 Cmm3 ; -Consommation spécifique à la puissance nominale : ≤ 185 g/CV-h ; -Capacité du réservoir de carburant : ≥ 10Litres ; -Poids (à vide) : ≥ 100 Kg ; -Deux (02) roues cages : ≥ 800 mm de diamètre.	Non classé
00130801 A	AMIDOU SERVICE/CTID	13 000 000	-	-	-	Non Conforme Spécifications techniques non précisées sur les items suivants : -Système de transmission de l'énergie : moteur - embrayage : 2 à 3 courroies trapézoïdales ; -Empattement de roues : réglable entre 767 et 995 mm (Normal 800 mm) ; -Mancherons : ≥2000 mm, (longs et bien dégagés) ; -Poids de la structure avec les roues sans le moteur : ≥ 215 Kg ; -Volume de la cylindrée (cc) : 624-7090 Cmm3 ; -Consommation spécifique à la puissance nominale : ≤ 185 g/CV-h ; -Capacité du réservoir de carburant : ≥ 10Litres ; Poids (à vide) : ≥ 100 Kg ; -Deux (02) roues cages : ≥ 800 mm de diamètre.	Non classé
00184116 E	ARICE.BTP	9 250 000	-	-	-	Non Conforme Spécifications techniques non précisées sur les items suivants : -Système de transmission de l'énergie : -moteur - embrayage : 2 à 3 courroies trapézoïdales ; -Empattement de roues : réglable entre 767 et 995 mm (Normal 800 mm) ; -Mancherons : ≥2000 mm, (longs et bien dégagés) ; -Poids de la structure avec les roues sans le moteur : ≥ 215 Kg ; -Volume de la cylindrée (cc) : 624-7090 Cmm3 ; -Consommation spécifique à la puissance nominale : ≤ 185 g/CV-h ; -Capacité du réservoir de carburant : ≥ 10Litres ; -Poids (à vide) : ≥ 100 Kg ; -Deux (02) roues cages : ≥ 800 mm de diamètre.	Non classé
00133567 P	ETABLISSEMENT ZOUNOOGO	13 475 000	-	13 475 000	-	Conforme	2 ^e
00208749 E	HORIZON LUMINEUX ET DISTRIBUTION	11 000 000	12 980 000	-	-	Non Conforme Spécifications techniques non précisées sur les items ci-après : -Système de transmission de l'énergie : -moteur - embrayage : 2 à 3 courroies trapézoïdales ; -Empattement de roues : réglable entre 767 et 995 mm (Normal 800 mm) ; -Mancherons : ≥2000 mm, (longs et bien dégagés) ; -Volume de la cylindrée (cc) : 624-7090 Cmm3 ; -Consommation spécifique à la puissance nominale : ≤ 185 g/CV-h ; -Poids (à vide) : ≥ 100 Kg ;	Non classé
00284671 A	GANAME DAOUDA BUSINESS SERVICES	6 500 000	-	-	-	Non Conforme Spécifications techniques non précisées sur les items suivants : -Système de transmission de l'énergie : -moteur - embrayage : 2 à 3 courroies trapézoïdales ; -Empattement de roues : réglable entre 767 et 995 mm (Normal 800 mm) ; -Mancherons : ≥2000 mm, (longs et bien dégagés) ; -Poids de la structure avec les roues sans le moteur : ≥ 215 Kg ; -Volume de la cylindrée (cc) : 624-7090 Cmm3 ; -Consommation spécifique à la puissance nominale : ≤ 185 g/CV-h. -Capacité du réservoir de carburant : ≥ 10Litres ; -Poids (à vide) : ≥ 100 Kg ; -Deux (02) roues cages : ≥ 800 mm de diamètre.	Non classé

ATTRIBUTAIRE	FOUAFUO EXPRESS pour un montant de huit millions cinq cent mille (8 500 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours calendaires .
---------------------	---

Objet : Acquisition par la commune de Barga d'équipements de production de soubala (Marmite n°30, Bassine, fut ...) et de lampes solaires au profit des scoop, des élèves déplacés internes (EDI) et hôtes vulnérables.
Référence de la publication de l'avis de demande de cotations : RMP n°4381 du vendredi 17/04/2026
Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 24/04/2026. **Nombre de plis reçus** : huit (08)
Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D8330-BF. **Référence STEP**: BF-UCP-PCRSS-540677-GO-RFQ
Référence de la convocation de la CCAM : N°2026-004/RYDG/PYTG/C-BRG du 21/04/2026

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
00221381 P	KAFRIQUE INTERNATIONAL	7 980 000	-	-	-	Non Conforme -Spécifications techniques des lampes solaires non précisées sur les items suivants : -Durée de vie lumineuse : >= 60 000 heures ; - Rendement panneau solaire : >= 16% ; - Autonomie batterie par charge complète : >= 12 heures ; - Durée de vie de l'ensemble (y compris la batterie) : >= 5 ans ;	Non classé
00222759 U	FOUAFUO EXPRESS	9 965 000	-	9 965 000	-	Conforme	1 ^{er}
00269441 F	SETBA TRADING SARL	25 406 500	29 979 670	25 406 500	29 979 670	Conforme	3 ^e
00123777 L	ETABLISSEMENT BAS-YAM	10 587 500	-	-	-	Non Conforme Spécifications techniques des lampes solaires non précisées sur les items suivants : -Durée de vie lumineuse : >= 60 000 heures ; -Rendement panneau solaire : >= 16% ; -Autonomie batterie par charge complète : >= 12 heures ; -Durée de vie de l'ensemble (y compris la batterie) : >= 5 ans ;	Non classé
00130801 A	AMIDOU SERVICE/CTID	14 477 000	15 408 860	-	-	Non Conforme Spécifications techniques des lampes solaires non précisées sur les items suivants : -Durée de vie lumineuse : >= 60 000 heures ; -Rendement panneau solaire : >= 16% ; -Autonomie batterie par charge complète : >= 12 heures ; -Durée de vie de l'ensemble (y compris la batterie) : >= 5 ans ;	Non classé
00184116 E	ARICE.BTP	10 932 000	-	-	-	Non Conforme Spécifications techniques des lampes solaires non précisées sur les items suivants : -Durée de vie lumineuse : >= 60 000 heures ; -Rendement panneau solaire : >= 16% ; -Autonomie batterie par charge complète : >= 12 heures ; -Durée de vie de l'ensemble (y compris la batterie) : >= 5 ans.	Non classé
00133567 P	ETABLISSEMENT ZOUNOOGO	11 469 000	-	11 469 000	-	Conforme	2 ^e
00298992 W	SOCIETE LAFYA BIOMEDICAL TECH INTERNATIONAL	7 908 000	-	-	-	Non Conforme Spécifications techniques des lampes solaires non précisées sur les items suivants : -Durée de vie lumineuse : >= 60 000 heures ; -Rendement panneau solaire : >= 16% ; -Autonomie batterie par charge complète : >= 12 heures ; -Durée de vie de l'ensemble (y compris la batterie) : >= 5 ans.	Non classé
00284671 A	GANAME DAUDA BUSINESS SERVICES	7 264 000	-	-	-	Non Conforme Spécifications techniques des lampes solaires non précisées sur les items suivants : - Marque non précisée ; - Modèle non précisé	Non classé

ATTRIBUTAIRE	FOUAFUO EXPRESS pour un montant de dix millions huit cent soixante-cinq mille (10 865 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours calendaires et ce, suivant une augmentation globale des quantités de 15% .
---------------------	---

Objet : Demande de cotations pour l'acquisition par la commune de BARGA de petits matériels agricoles et de produits phytosanitaires au profit des PDI, hôtes vulnérables et des personnes retournées.
Référence de la publication de l'avis de demande de cotations : RMP n°4381 du vendredi 17/04/2026
Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 24/04/2026. **Nombre de plis reçus** : Huit (08)
Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D8330-BF. **Référence STEP**: BF-UCP-PCRSS-540670-GO-RFQ
Référence de la convocation de la CCAM : N°2026-02/RYDG/PYTG/C-BRG du 21/04/2026

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		

00221381 P	KAFRIQUE INTERNATIONAL	4 205 000	-	4 205 000	-	Non Conforme Pièces administratives non fournies malgré la lettre d'invitation n°2026-001/RDYG/PYTG/C-BRG/CCAM en date du 27 avril 2026 invitant le soumissionnaire à les fournir.	Non classé
00222759 U	FOUAFUO EXPRESS	4 245 000	-	4 245 000	-	Conforme	1^{er}
00269441 F	SETBA TRADING SARL	5 576 000	6 579 680	5 576 000	6 579 680	Conforme	6^e
00123777 L	ETABLISSEMENT BAS-YAM	4 750 000	-	4 750 000	-	Conforme	3^e
00130801 A	AMIDOU SERVICE/CTID	5 284 000	6 235 120	5 284 000	6 235 120	Conforme	4^e
00041782 L	ETRAF Services	5 343 800	-	5 343 800	-	Conforme	5^e
00298992 W	SOCIETE LAFYA BIOMEDICAL TECH INTERNATIONAL	4 680 000	-	4 680 000	-	Conforme	2^e
ATTRIBUTAIRE		FOUAFUO EXPRESS pour un montant de quatre millions sept cent six mille cinq cent (4 706 500) francs CFA HTVA , avec un délai de livraison de trente (30) jours calendaires et ce, suivant une augmentation globale des quantités de 14,71% .					

Objet : Demande de cotations pour l'acquisition par la commune de Barga de kits scolaires au profit des élèves déplacés internes (EDI) et hôtes vulnérables. **Référence de la publication de l'avis de demande de cotations** : RMP n°4381 du vendredi 17/04/2026
Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 24/04/2026. **Nombre de plis reçus** : Quinze (15)
Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D8330-BF. **Référence STEP**: BF-UCP-PCRSS-540674-GO-RFQ
Référence de la convocation de la CCAM : N°2026-003/RDYG/PYTG/C-BRG du 21/04/2026

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
00221381 P	KAFRIQUE INTERNATIONAL	19 220 500	-	19 220 500	-	Conforme	13 ^e
00222759 U	FOUAFUO EXPRESS	17 988 500	-	17 988 500	-	Conforme	11 ^e
00236358 G	IMPRIMERIE ET COMMERCE NORD FASO SARL	18 726 200	-	18 726 200	-	Conforme	12 ^e
00105057 R	JEBNEJA SARL	17 567 100	19 501 263	17 567 100	19 501 263	Conforme	8 ^e
00123777 L	ETABLISSEMENT BAS-YAM	20 341 300	-	20 341 300	-	Conforme	15 ^e
00130801 A	AMIDOU SERVICE/CTID	17 925 350	21 049 916	17 925 350	21 049 916	Conforme	10 ^e
00040008 S	SARA SERVICES	11 996 000	13 919 280	11 996 000	13 919 280	Conforme	4 ^e
00210658 E	FAYRAH GROUPE SARL	10 286 000	-	10 286 000	-	Conforme	2 ^e
	SAFI MULTISERVICES	19 802 500	23 366 950	19 802 500	23 366 950	Conforme	14 ^e
00156679 T	SWMS	16 954 450	-	16 954 450	-	Conforme	7 ^e
00133567 P	ETABLISSEMENT ZOUNOOGO	17 779 300	-	17 779 300	-	Conforme	9 ^e
00208749 E	HORIZON LUMINEUX ET DISTRIBUTION	15 240 500	-	15 240 500	-	Conforme	5 ^e
00298992 W	SOCIETE LAFYA BIOMEDICAL TECH INTERNATIONAL	16 668 900	-	16 668 900	-	Conforme	6 ^e
00286957 V	PERFECT CLICK INFORMATIQUE	10 000 200	-	10 000 200	-	Conforme	1 ^{er}
00284671 A	GANAME DAOUDA BUSINESS SERVICES	11 987 040	-	11 987 040	-	Conforme	3 ^e
Attributaire	PERFECT CLICK INFORMATIQUE pour un montant de onze millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent dix (11 495 510) francs CFA HTVA , avec un délai de livraison de trente (30) jours calendaires et ce, suivant une augmentation globale des quantités de 14,71% .						

COMMUNE RURALE DE SAABA

COMMUNIQUE

AVIS A MANIFESTATION N°2026-01/CRS/M/SG/PRM PORTANT RECRUTEMENT D'UN CABINET OU D'UN BUREAU D'ETUDE POUR L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE SAABA ET DONT LE MONTANT PREVISIONNEL EST **14 419 000 FCFA HTVA**

et **17 015 000 FCFA TTC** PARU DANS LE QUOTIDIEN DES MARCHES PUBLICS

N° 4415 DU JEUDI 04 JUIN 2026, PAGE 75 EST **ANNULÉ**

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ATTRIBUTION DES MARCHES

RAMDE LARE

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabé



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

Acquisition de mobilier de bureau au profit de la Présidence de l'Université Joseph Ki Zerbo et du Centre Universitaire de Ziniaré

Avis de demande de prix
N°2026- /MESRI/SG/UJKZ/P/PRCP
Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'Université Joseph KI-ZERBO.

1. L'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de mobilier de bureau au profit de la Présidence de l'Université Joseph Ki Zerbo et du Centre Universitaire de Ziniaré**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **soixante-treize millions trois cent mille (73 300 000) CFA TTC**.
4. La présente demande de prix est réservée aux micros, petites et moyennes entreprises.
5. Les acquisitions sont en lot unique : **Acquisition de mobilier de bureau au profit de la Présidence de l'Université Joseph Ki Zerbo et du Centre Universitaire de Ziniaré**.
6. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un montant de **un million quatre cent soixante-six mille (1 466 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Thomas SANKARA, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique
Président de la Commission d'attribution des marchés

Nongassomde Gustave KAFANDO

Fourniture de pauses- café, pause-déjeuner et location de salle au profit du SP/ITIE

**Avis de demande de prix à commandes
N°2026-060/MEF/SG/DMP du 04/06/2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026**

Cet Avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les activités de fourniture de pauses- café, pause-déjeuner et location de salle au profit du SP/ITIE et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**Une autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration délivrée par le ministère en charge du tourisme**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

- Lot 1 : Montant en TTC : **Trente millions (19 500 000) francs CFA ;**
- Lot 2 : Montant en TTC : **Trente millions (15 500 000) francs CFA.**

La présente demande de prix **est réservée aux entreprises de droit burkinabé à direction féminine.**

NB : Joindre obligatoirement tout document justifiant de la catégorie de l'entreprise concernée. L'analyse se fera en tenant compte de cette catégorisation et le cas échéant, en considération des entreprises d'autres catégories dans les conditions de la présente DDPX;
- **Pour les lots hors de Ouagadougou, fournir tout document pouvant justifier que l'entreprise est domiciliée fiscalement dans le ressort territorial de la localité concernée ou montrant que l'entreprise dispose d'un établissement stable dans la localité d'accueil conformément à la circulaire N°2026-01442/MEF/CAB du 08/05/2026.**

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

- Lot 1** : Fourniture de pauses- café et pause-déjeuner à Ouagadougou au profit du SP/ITIE (**Réservé aux entreprises de droit burkinabé à direction féminine**) ;
- Lot 2** : Fourniture de pause-café renforcée et location de salles à Ziniaré, Bobo Dioulasso, Manga, Tenkodogo, Banfora, Gaoua, Fada, Mogtédou, Houndé, Boromo, Sabcé, Zorgho, Kaya, Dédougou, Gogo, Zabré, Ouahigouya au profit de SP-ITIE (**Réservé aux entreprises de droit burkinabé à direction féminine**).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution est de : **Trente (30) jours** par commandes

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** du lundi au jeudi de **7h30 à 15h30** et le vendredi de **7h30 à 16h00**.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au guichet de renseignement de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour chaque lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **Cinq cent cinquante mille (550 000) francs CFA pour le lot 1 et Quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au **Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70**, avant le **17/06/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Moumouni TAO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE
« Dr. COMLAN ALFRED A. QUENUM »

Acquisition de mobilier scolaire au profit de L'ENSP

Avis de demande de prix N° 2026-06/MS/SG/ENSP/DG/DMP
Financement : BUDGET ENSP EXERCICE 2026

Lot 1 : Quarante-quatre millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (44 915 254) francs CFA hors taxes (HT) et cinquante-trois millions (53 000 000) francs CFA toutes taxes comprises (TTC).

Lot 2 : Vingt-trois millions sept cent vingt-huit mille huit cent quatorze (23 728 814) francs CFA hors taxes (HT) et vingt-huit millions (28 000 000) francs CFA toutes taxes comprises (TTC).

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publics gestion 2026, de l'École Nationale de Santé Publique.

L'École Nationale de Santé Publique dispose de fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour l'acquisition de mobilier scolaire au profit de L'ENSP tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot 1 : Quarante-quatre millions neuf cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (44 915 254) francs CFA hors taxes (HT) et cinquante-trois millions (53 000 000) francs CFA toutes taxes comprises (TTC).

Lot 2 : Vingt-trois millions sept cent vingt-huit mille huit cent quatorze (23 728 814) francs CFA hors taxes (HT) et vingt-huit millions (28 000 000) francs CFA toutes taxes comprises (TTC).

La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : acquisition de mobiliers scolaires au profit de la Direction Générale de l'ENSP.
- Lot 2 : acquisition de mobiliers scolaires au profit de la Direction régionale de l'ENSP de FADA NGOURMA

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution est de : **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de la **Direction des marchés publics 03 BP 7002 Ouagadougou 03 téléphone 71 38 35 98 sis au rez de chaussée du bâtiment R+1 de la Direction Générale de L'ENSP**.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat de la DMP sis au rez de chaussée du bâtiment R+1 de la Direction Générale de l'ENSP** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

Lot 1 : **Cinquante mille (50 000) francs CFA**

Lot 2 : **Trente mille (30 000) francs CFA**

à l'agence comptable **sis au rez de chaussée du bâtiment R+1 de la Direction Générale de l'ENSP**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

Lot 1 : un million (1 000 000) francs CFA

Lot 2 : six cent mille (600 000) francs CFA

devront parvenir ou être remises à l'adresse **salle de réunion du bâtiment R+1 de la Direction Générale de L'ENSP, avant le 17/06/2026 à 09 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne responsable de la commande Publique

Abdramane DERME

Recrutement d'agence événementielle pour l'organisation des différentes cérémonies au profit du MESRI

Avis de demande de prix N°2026-008/MESRI/SG/DMP du 03/06/2026

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Autorité contractante : Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

Montant prévisionnel de : quarante-six millions quatre cent soixante-onze mille cinq cent vingt-cinq (46 471 525) Francs CFA HTVA et un montant de cinquante-quatre millions huit trente-six mille quatre cent (54 836 400) Francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés 2026.

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'organisation de différentes cérémonies**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**Faire la preuve de l'inscription sur la liste des agences conseil en publicité, d'éditeurs publicitaires, de régie publicitaire ou événementielle.**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est:
 - **Lot 1** : Montant prévisionnel de trente un millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante un (31 779 661) Francs CFA HTVA et un montant de trente-sept millions cinq cent mille (37 500 000) Francs CFA TTC.
 - **Lot 2** : Montant prévisionnel de quatorze millions six cent quatre-vingt-onze mille huit cent soixante-quatre (14 691 864) HTVA et un montant de dix-sept millions trois cent trente-six mille quatre cents (17 336 400) Francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux **petites entreprises**.
5. Les acquisitions se décomposent en **deux (02) lots** répartis comme suit :
 - **Lot 1** : Recrutement d'une agence événementielle pour l'organisation de la 5e Edition de la Nuit de l'excellence de la recherche scientifique.
 - **Lot 2** : Recrutement d'une agence événementielle pour l'organisation de la Semaine nationale de l'Information et de l'Orientation (SIO) post-baccalauréat au profit de la DGCOB.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : 14 jours pour le lot 1 et sept (07) jours pour le lot 2.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 2** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million (1 000 000) Francs CFA pour le lot 1 et de cinq cent mille (500 000) Francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06, avant le **12/06/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Bassissama Viviane KABORE/OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Chevalier de l'OIPA/CAMES

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

**Acquisition de consommables informatiques au profit de l'Université Thomas SANKARA
(marché à commandes)**

Avis de demande de prix :

N°2026-00007/MESRI/SG/UTS/P/PRCP

Financement : Budget de l'Université Thomas SANKARA, Exercice 2026.

Budget prévisionnel : 20 000 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, exercice 2026 de l'Université Thomas SANKARA.

1. L'Université Thomas SANKARA dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de consommables informatiques tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément technique en matière informatique de catégorie A minimum**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont en un lot unique à savoir **l'acquisition de consommables informatiques au profit de l'université Thomas SANKARA (marché à commandes)**.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours par commande de l'année budgétaire 2026.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de l'Université Thomas SANKARA, 12 BP 417 Ouaga 12, Tél : 25 40 86 42, commune rurale de Saaba sur la route nationale n° 4, deuxième étage du bâtiment administratif en face du secrétariat du Cabinet et prendre connaissance des documents de demande de prix au bureau du secrétariat de la Direction de l'Administration des Finances (DAF) au premier étage du bâtiment administratif, 12 BP 417 Ouaga 12, Tél 25 40 86 42 sur le site de l'Université Thomas SANKARA dans la commune rurale de Saaba de 8 h 30 mn à 15 h 30 mn tous les jours ouvrables.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Comptable de l'Université Thomas SANKARA, 12 BP 417 Ouaga 12, Tél : 25 40 86 42, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la Commande Publique de l'Université Thomas SANKARA, commune rurale de Saaba, deuxième étage du bâtiment administratif en face du secrétariat du Cabinet au plus tard le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Marché réservé aux moyennes entreprises

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Salifou KINDO

Acquisition de kits d'aménagements : petits matériels et appareils d'études au profit des Directions Régionales de l'Agricultures de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques

Avis de demande de prix
N°2026-019f/MAERAH/SG/DMP
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques

11. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition de kits d'aménagements : petits matériels et appareils d'études au profit des DRAERAH, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
12. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension_ et en règle vis-à-vis de l'administration.
13. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de quatre-vingt-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinq (83 898 305) F CFA HTVA, soit quatre-vingt-dix-neuf millions (99 000 000) F CFA TTC.
14. La présente demande de prix est réservée : **sans objet**
15. Les acquisitions comprennent un lot unique portant acquisition de kits d'aménagements : petits matériels et appareils d'études au profit des DRAERAH
16. Le délai de livraison est compris entre **soixante (60) jours et quatre-vingt-dix (90) jours**.
17. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH, 03 BP 7010 Ouagadougou Tél : (+226) 51 91 03 79 / (+226) 25 41 17 47, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.
18. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél : (+226) 51 91 03 79 / (+226) 25 41 17 47, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
19. Les offres, présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux Données particulières de la demande de prix, et accompagnées **soit d'une déclaration de garantie, soit d'une garantie de soumission constituée sous la forme d'une garantie financière d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA**, doivent parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH (DMP/MAERAH), 03 BP 7010 Ouagadougou, tél. : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, au plus tard le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis interviendra immédiatement après la clôture de la réception des offres, en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas de transmission de l'offre par voie postale ou par tout autre mode d'acheminement, la Personne responsable de la commande publique ne saurait être tenue responsable de la non-réception ou de la réception tardive de l'offre.
20. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM)**

Wendsonqda Elie ZONGO
Administrateur des Services Financiers

Achat de produits pharmaceutiques de spécialité au profit du CENOU

Avis de demande de prix N° 2026-14/CENOU/DG/PRM du 21/05/2026

Financement : Budget du CENOU, exercice 2026

Montant prévisionnel : soixante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix mille (64 990 000) F CFA HTVA et Soixante-cinq millions (65 000 000) F CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés du Centre national des œuvres universitaires (CENOU), exercice 2026.

Le Centre national des œuvres universitaires (CENOU) dispose de fonds sur son budget, exercice 2026 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **soixante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix mille (64 990 000) F CFA HTVA et Soixante-cinq millions (65 000 000) F CFA TTC**.
3. La présente demande de prix est réservée aux *entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire*.
4. Les acquisitions sont en **lot unique**.
5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours par commande et la validité du marché est l'année budgétaire 2026.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction générale du Centre national des œuvres universitaires (CENOU), sise à l'entrée, à gauche, de la cité universitaire de Kossodo sur la route de Ziniaré/ Kaya dans le bureau de la Personne responsable des marchés, Tél : **78 85 43 82**.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la PRM du CENOU, 1er étage du bâtiment de la Direction générale du CENOU sis à Kossodo, 01 BP 1926 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **cinquante mille (50 000) F CFA** à l'agence comptable du CENOU sise à Zogona, dans l'enceinte de l'Université Joseph KI-ZERBO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million neuf cent cinquante mille (1 950 000) F CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse *Ouagadougou au secrétariat de la Personne responsable des Marchés sis à la Direction générale du CENOU située dans la cité universitaire de Kossodo*, avant le **17/06/2026 à neuf (09) heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Yabré Charles DARANKOUM

Fourniture et l'installation de de vingt (20) plateformes composées de moulins et de décortiqueuses sur vingt (20) sites, en appui aux Activités génératrices de revenus (AGR) dans les Régions des Koulsé, du Yaadga, de Nando, du Nazinon, de Oubri et du Liptako au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R)

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N°2026-47F/MAERAH/SG/DMP
Financement, Banque Africaine de Développement (BAD)**

1. Cet avis d'appel d'offre fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH).
 2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier d'appel d'offres lance un appel d'offres ayant pour objet : **la fourniture et l'installation de de vingt (20) plateformes composées de moulins et de décortiqueuses sur vingt (20) sites, en appui aux Activités génératrices de revenus (AGR) dans les Régions des Koulsé, du Yaadga, de Nando, du Nazinon, de Oubri et du Liptako.**
 3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est :
 - **Lot 1**: quatre-vingt millions (80 000 000) F CFA HTVA;
 - **Lot 2**: quatre-vingt millions (80 000 000) F CFA HTVA.
 4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 5. Les acquisitions sont constituées en **deux lots** :
 - **Lot 1**: fourniture et installation de dix (10) plateformes composées de moulins et de décortiqueuses sur dix (10) sites, en appui aux AGR dans les régions des Koulsé, du Yaadga ;
 - **Lot 2**: fourniture et installation de dix (10) plateformes composées de moulins et de décortiqueuses sur dix (10) sites, en appui aux AGR dans les régions de Nando, du Nazinon, de Oubri et du Liptako.
- Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
 7. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **cent-vingt (120) jours calendaires.**
 8. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Tél : (00226) 25 41 17 47/ tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07, e-mail : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn.
 9. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées.**
 10. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande d'appel d'offres au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèces.
 11. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA par lot** devra parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47 au plus tard le **07/07/2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
 12. Les Candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Travaux d'aménagement de l'entrée principale du siège et construction d'un bâtiment pour le stockage du matériels et équipements au profit de l'ARCEP

Avis de Demande de Prix
N°2026-005/DPX/ARCEP/SE/PRM
Financement : Fonds propres ARCEP

Lot n°1 : Montant prévisionnel HTVA et TTC : Cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (50 847 458) FCFA HTVA et Soixante millions (60 000 000) FCFA TTC

Lot n°2 : Montant prévisionnel HTVA et TTC : Trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (38 135 593) FCFA HTVA et Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 18 décembre 2025.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds sur son budget, afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot n°1 : Travaux d'aménagement de l'entrée principale du siège au profit de l'ARCEP avec un montant prévisionnel de Cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (50 847 458) FCFA HTVA et Soixante millions (60 000 000) FCFA TTC.

Lot n°2 : Travaux de construction d'un bâtiment pour le stockage du matériels et équipements au profit de l'ARCEP avec un montant prévisionnel de Trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-treize (38 135 593) FCFA HTVA et Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC.

La présente demande de prix est réservée **Sans objet**.

L'ARCEP sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser de ces travaux à son profit avec un délai d'exécution qui ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot.

La passation du marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sise au siège de l'ARCEP à OUAGA 2000 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionné ci-après : Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures 00 minutes de lundi à jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot n°1** et de **cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot n°2** à La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 25 37 53 60. La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte VISTA BANK N°1053 00063 8130 0193-13. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'**un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA pour le lot n°1** et d'**un million trois cent cinquante mille (1 350 000) francs CFA pour le lot n°2** ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DODPX. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute** à l'adresse suivante : Siège ARCEP sise à Ouaga 2000, 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Réalisation des travaux d'aménagements et de bitumage d'environ 10 km de voiries urbaines reliant les RN1, RN7 et RN8 (rocade) dans la ville de Bobo-Dioulasso

Avis d'Appel d'Offres International N°2026/002/Agetib/DG/DM

Pays : Burkina Faso

Maître d'ouvrage : Ministère de la Construction de la Patrie

Projet : Projet de Mobilité de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) au Burkina Faso [P177918]

Maître d'Ouvrage Délégué : Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib)

Référence du Financement : Crédit IDA-74130-BF

Titre du Marché : Travaux d'aménagements et de bitumage d'environ 10 km de voiries urbaines reliant les RN1, RN7 et RN8 (rocade) dans la ville de Bobo-Dioulasso

Référence de l'AOI : N°2026/002/Agetib/DG/DM

Référence STEP : BF-PIU-PMDUVS-485414-CW-RFB

Emis le : 03 juin 2026

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux d'aménagements et de bitumage d'environ 10 km de voiries urbaines reliant les RN1, RN7 et RN8 (rocade) dans la ville de Bobo-Dioulasso. Pour ce marché, l'Emprunteur devra utiliser pour les paiements la méthode de décaissement intitulée « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour les Financements de Projets d'Investissements.

Le Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) a pour objectif de développement d'améliorer la mobilité urbaine, l'accès aux services de base et aux opportunités économiques, et renforcer les capacités institutionnelles de gestion urbaine dans des villes secondaires sélectionnées au Burkina Faso. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de sélectionner une entreprise pour la réalisation des travaux d'aménagements et de bitumage d'environ 10 km de voiries urbaines reliant les RN1, RN7 et RN8 (rocade) dans la ville de Bobo-Dioulasso.

L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina, agissant en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires, des offres sous plis fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux d'aménagements et de bitumage d'environ 10 km de voiries urbaines reliant les RN1, RN7 et RN8 (rocade) dans la ville de Bobo-Dioulasso constitué d'un lot Unique

Les travaux consistent essentiellement en l'installation du chantier, aux travaux préparatoires et des terrassements, à la construction :

- d'une chaussée de 2 x (2 voies de 7,00 m de large) séparées par un terre-plein central (TPC) ;
- TPC large de 46,00 m du pk 0+000 au pk 2+280, de 2,50 m du pk 2+300 au pk 10+900 y compris la bretelle de la rue 20.26 et de 0,60 m en DBA du pk 10+940 au pk 11+670 ;
- de pistes cyclables de 2,50 m du pk 0+000 au pk 10+900 y compris la bretelle de la rue 20.26, de 2,00 m du pk 10+940 au pk 11+670 de part et d'autre de la chaussée ;
- des arrêts de bus du pk 0+000 au pk 8+880
- des trottoirs en pavé de largeur minimale 1,50 m du pk 0+000 au pk 11+670 ;
- des caniveaux couverts en béton armé de sections différentes du pk 0+000 au pk 11+670 ;

Les profils en travers type sont définis dans le dossier des plans.

La structure de chaussée prévue consiste en la réalisation d'une couche de fondation de 20 cm d'épaisseur en graveleux latéritique amélioré au ciment sur la section allant du pk 8+880 au pk 10+100 et d'une couche de fondation de 21 cm d'épaisseur en graveleux latéritique amélioré au ciment sur le reste du tronçon, d'une couche de base de 10 cm d'épaisseur en grave bitume GB3, le revêtement de la chaussée en béton bitumineux à module élevé (BBME) de 5 cm d'épaisseur, la piste cyclable est revêtue en béton bitumineux semi grenus (BBSG 0/6) et les trottoirs en pavé de 6 cm d'épaisseur.

Une couche de roulement de 18 cm d'épaisseur en béton armé de ciment BC4 constitue une structure de chaussée pour le cas particulier de la voie passant devant le Port-sec de Bobo-Dioulasso (pk 8+880 au pk 10+100 - Zone ZAD et Port Sec).

Le projet prévoit également la construction d'ouvrages d'assainissement et de drainage, la mise en place de la signalisation, de la vidéo surveillance et des dispositifs de sécurité routière, la mise en œuvre de mesures compensatrices environnementales et de sauvegarde sociale y compris les Violences Basées sur le Genre, les Exploitation, Abus Sexuel et Harcèlement sexuel.

Pour plus d'améliorations, il est prévu de l'éclairage public à travers des candélabres complètes à énergie solaire sur tout le long du projet. Les aménagements à réaliser sont définis de manière détaillée dans le dossier des Plans.

Le délai d'exécution des travaux est estimé à dix-huit (18) mois y compris la saison pluvieuse.

La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Dossier d'Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI » *version 2016, révisé en septembre 2025* (« le Règlement de Passation de Marchés »), et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : cinquante pour cent (50 %) et pour le coût de l'Offre : cinquante pour cent (50 %).

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et examiner le Dossier d'Appel d'Offres tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures.

Le Dossier d'Appel d'offres en *français* peut être acheté par tout Soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement de **cent mille (100.000) francs CFA**, correspondant au prix de vente du dossier. La méthode de paiement se fera par dépôt direct du montant d'achat du dossier sur le compte bancaire n° **01001 00100053312-10** ouvert au nom de **Agetib à BSIC-Burkina**. Le retrait du dossier se fera auprès de la Direction des marchés de l'Agetib sur présentation de la quittance de versement du montant d'achat du DAO.

Les soumissions doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **17 juillet 2026 à 10 h00 TU**. La remise des soumissions (L'appel d'offres) par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Toute Soumission reçue en retard sera écartée. Les enveloppes extérieures de l'Offre marquées « ORIGINAL DE L'OFFRE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous le **17 juillet 2026 à 10 h 00 mn TU**. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIÈRE » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

Les Soumissions doivent être accompagnées (i) d'une *Garantie d'offre*, pour un montant de **deux cent cinquante millions (250 000 000) F CFA**, (ii) d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS), et (iii) d'une Déclaration d'Engagement de la main d'œuvre locale.

Les exigences en matière de qualifications figurant à la section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des cinq (05) dernières années ou depuis la création de l'entreprise	Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années à compter du 1er janvier 2021, deux (02) Marchés de travaux d'aménagement et bitumage d'au moins huit (08) km de routes en zone urbaine, de profil 2 x 2 voies, avec trottoir de chaque côté ou, des travaux de construction et bitumage de route d'un linéaire d'au moins 16 km spécifiés à la section III du DAOI	Avoir en liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage
16 000 000 000	15 000 000 000	5 000 000 000
Disposer du matériel essentiel et du personnel clé spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Voir le DPAO pour des informations plus détaillées		

Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) :

Direction Générale de l'Agetib, 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11,

Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI ;

Tél. : + (226) 25 37 72 23/24 - Fax. : + (226) 25 37 72 24 –

Email : infos@agetib.bf cc à : couedraogo@agetib.bf ; ryameogo@agetib.bf et awango@agetib.bf

Site web : www.agetib.net

Le Directeur Général de l'Agetib

Olo Franck Hervé KANSIE

Officier de l'Ordre de l'Etalon

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

et des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

ÉTABLISSEMENT D'UNE LISTE COMPLÉMENTAIRE DE PRESTATAIRES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR LA PÉRIODE DE 2026 à 2028

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2026-003/MJ/SG/DMP

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de passation des marchés au titre de l'année 2026, le Ministère de la Justice (MJ) souhaite recevoir des candidatures pour l'établissement d'une liste complémentaire de prestataires dans le cadre de ses procédures de demande de cotations, pour la période de **2026 à 2028** dans les domaines suivants :

Lot 1 : Fourniture de pauses- café, déjeuner et location de salles.

Lot 2 : acquisition et installation de climatiseurs

Lot 3 : acquisition de photocopieuses

Lot 4 : acquisition d'imprimés spécifiques

Lot 5 : Manutention, entretien et rangement des magasins

Les éléments constitutifs du dossier de candidature se présentent comme suit :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur des Marchés Publics du MJ indiquant le domaine d'activités du candidat ;
2. Une copie du numéro de l'identifiant financier unique (IFU) ;
3. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
4. Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour l'établissement d'une liste complémentaire de prestataires du Ministère de la Justice pour la période de 2026 à 2028 » en précisant les lots concernés (**trois lots au maximum**), au secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au 3^{ème} étage de l'immeuble du Faso à Koulouba (secteur 04) en face de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, Tel : (00226) 25 40 92 22 au plus tard le **12/06/2026 à 09 heures 00 minute GMT**.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

MISSION D'ELABORATION DES STRATEGIES DE MONETISATION ET COMMERCIALE ET D'UNE CHARTE GRAPHIQUE AU PROFIT DE LA RTB EN TROIS LOTS

LOT 1 : ELABORATION DE LA STRATEGIE DE MONETISATION DES PLATEFORMES DIGITALES AU PROFIT DE LA RTB ;

LOT 2 : ELABORATION DE LA STRATEGIE COMMERCIALE ET MARKETING AU PROFIT DE LA RTB.

LOT 3 : ELABORATION DE LA CHARTE GRAPHIQUE AU PROFIT DE LA RTB

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE

Réf. : N°2026-02/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 29/05/2026

Financement : Budget de la RTB - exercice 2026

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina – exercice 2026.

2. La Radiodiffusion-Télévision du Burkina dispose de fonds pour le recrutement de consultants chargés d'élaborer des stratégies de monétisation et commerciale et d'une charte graphique au profit de la RTB.

3. Objectifs généraux

Objectif général N°1 : élaborer une stratégie de monétisation des plateformes digitales de la RTB pour la période 2026–2028, assortie d'un plan opérationnel de mise en œuvre.

Objectif général N°2 : élaborer une stratégie commerciale et marketing de la RTB pour la période 2026–2028, assortie d'un plan opérationnel de mise en œuvre.

Objectif général N°3 : élaborer une charte graphique institutionnelle constituant un référentiel normatif officiel, définissant les règles fondamentales d'utilisation des signes constitutifs de son identité visuelle, en vue d'harmoniser l'ensemble des outils et supports d'information et de communication de la RTB.

4. Objectifs spécifiques

➤ Pour la stratégie de monétisation des plateformes digitales, li s'agira de :

- analyser le potentiel économique des plateformes digitales de la RTB ;
- identifier et évaluer les modèles de monétisation adaptés au contexte burkinabè ;
- proposer des mécanismes innovants et viables de génération de revenus digitaux ;
- définir un cadre opérationnel, juridique et technique de mise en œuvre ;
- proposer des outils de suivi et d'évaluation de la performance de la stratégie.

➤ Pour la stratégie commerciale et marketing, la mission consistera à :

- analyser le positionnement commercial et marketing actuel de la RTB ;
 - accroître les audiences de la RTB sur ses différents supports ;
 - renforcer la fidélisation des téléspectateurs, auditeurs et internautes ;
 - améliorer les performances commerciales et publicitaires ;
 - renforcer l'image de marque et la notoriété de la RTB ;
 - définir des mécanismes de suivi et d'évaluation de la stratégie.
- S'agissant de la charte graphique, la mission consistera à :
- Remodeler et normaliser le logotype existant (colorimétrie, typographie, proportions, déclinaisons) ;
 - Définir le slogan institutionnel et ses règles typographiques ;
 - Concevoir une iconographie institutionnelle cohérente et identifiable ;
 - Définir les éléments linguistiques, iconiques et plastiques de l'identité visuelle ;
 - Déterminer la typographie applicable aux documents administratifs (papiers en-tête, correspondances, rapports, etc.) ;
 - Définir les typographies, formats et mises en page applicables aux supports de communication ;
 - Fixer les règles d'usage, de positionnement et d'interdiction du logotype sur les différents supports ;
 - Fixer les règles de positionnement et d'utilisation du slogan ;
 - Harmoniser le contenu et la présentation des timbres des papiers en-tête administratifs ;
 - Harmoniser le contenu des timbres des supports de communication (affiches, banderoles, fonds de scène, etc.) ;
 - Définir les spécifications techniques des signatures électroniques professionnelles ;
 - Définir les spécifications techniques des comptes institutionnels sur les réseaux sociaux (Facebook, X, WhatsApp, YouTube, etc.) ;
 - Proposer des orientations graphiques et des prémaquettes de déclinaison de la charte sur les différents supports.

5. Résultats attendus

En ce qui concerne la mission d'élaboration de la stratégie de monétisation des plateformes digitales, les résultats suivants sont attendus :

- l'analyse du potentiel économique des plateformes digitales de la RTB est réalisée ;
- les modèles de monétisation adaptés au contexte burkinabè sont identifiés et évalués ;
- les mécanismes innovants et viables de génération de revenus digitaux sont disponibles ;
- un cadre opérationnel, juridique et technique de mise en œuvre est défini ;
- les outils de suivi et d'évaluation de la performance de la stratégie sont disponibles.

En ce qui concerne la mission d'élaboration de la stratégie commerciale et marketing, les résultats suivants sont attendus :

- l'analyse du positionnement commercial et marketing actuel de la RTB est réalisée ;
- les audiences de la RTB sur ses différents supports ont augmenté ;
- la fidélisation des téléspectateurs, auditeurs et internautes est renforcée ;
- les performances commerciales et publicitaires sont améliorées ;
- l'image de marque et la notoriété de la RTB sont renforcées ;
- les mécanismes de suivi et d'évaluation de la stratégie sont définis.

En ce qui concerne la mission d'élaboration de la charte graphique, les résultats suivants sont attendus :

- le logotype existant (colorimétrie, typographie, proportions, déclinaisons) est remodelé et normalisé ;
- le slogan institutionnel et ses règles typographiques sont définis ;
- une iconographie institutionnelle cohérente et identifiable est conçue ;
- les éléments linguistiques, iconiques et plastiques de l'identité visuelle sont définis ;
- la typographie applicable aux documents administratifs (papiers en-tête, correspondances, rapports, etc.) est définie ;
- les typographies, formats et mises en page applicables aux supports de communication sont définies ;

- les règles d'usage, de positionnement et d'interdiction du logotype sur les différents supports sont fixées ;
- les règles de positionnement et d'utilisation du slogan sont fixées ;
- le contenu et la présentation des timbres des papiers en-tête administratifs sont harmonisés ;
- le contenu des timbres des supports de communication (affiches, banderoles, fonds de scène, etc.) est harmonisé ;
- les spécifications techniques des signatures électroniques professionnelles sont définies ;
- les spécifications techniques des comptes institutionnels sur les réseaux sociaux (Facebook, X, WhatsApp, YouTube, etc.) sont définies ;
- les orientations graphiques et des prémaquettes de déclinaison de la charte sur les différents supports sont disponibles.

6. Délai d'exécution

Pour chacune des missions, le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

7. Livrables

En ce qui concerne la mission d'élaboration de la stratégie de monétisation des plateformes digitales, le consultant devra fournir :

- ✓ un rapport de diagnostic ;
- ✓ un document provisoire de la stratégie de monétisation ;
- ✓ un rapport de l'atelier de validation ;
- ✓ un document final de la stratégie de monétisation intégrant les observations formulées.

Les livrables seront remis en cinq (05) exemplaires originaux et en version numérique.

En ce qui concerne la mission d'élaboration de la stratégie commerciale et marketing, le consultant devra fournir :

- ✓ un rapport de diagnostic stratégique ;
- ✓ un document provisoire de la stratégie commerciale et marketing ;
- ✓ un rapport de l'atelier de validation ;
- ✓ un document final de la stratégie commerciale et marketing intégrant les observations issues de l'atelier.

Les livrables seront remis en cinq (05) exemplaires originaux et en version numérique.

En ce qui concerne la mission d'élaboration de la charte graphique, le consultant devra fournir :

- ✓ Un rapport analytique de l'identité visuelle existante ;
- ✓ Une proposition de logotype remodelé et ses déclinaisons (couleur, noir/blanc, monochrome, formats) ;
- ✓ Une charte graphique institutionnelle complète, comprenant notamment : les règles d'utilisation du logotype et du slogan, codes couleurs, les typographies institutionnelles, l'iconographie, les règles de mise en page, les usages autorisés et interdits ;
- ✓ Des maquettes types (papiers en-tête, affiches, supports digitaux, fonds de scène, signatures électroniques, réseaux sociaux) ;
- ✓ Une version numérique et imprimable de la charte graphique ;
- ✓ Un rapport final de mission.

Les livrables seront remis en cinq (05) exemplaires originaux et en version numérique.

8. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

9. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les consultants seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les références (pertinentes en rapport avec la présente mission durant les cinq (5) dernières années) du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.

NB : joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation. Les consultants seront classés sur la base des références similaires pertinentes en rapport avec la mission.

10. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

11. Les trois (03) consultants les plus qualifiés et expérimentés seront retenus. Les consultants retenus seront invités à remettre une proposition technique et financière.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et/ou retirer les termes de référence au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 7 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute.

13. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 au plus tard le **22/06/2026 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

Services de Consultants pour la réalisation des études technique et économique pour l'aménagement des voies et la réalisation des ouvrages d'assainissement pluvial dans la trame d'accueil de Kouakoualé dans le cadre de la mise en œuvre du PRO-REST-APUR à Bobo-Dioulasso

RECTIFICATIF PORTANT SUR LE LIEU DE DEPOT DES PLIS DE L'AVIS PARU DANS LE QUOTIDIEN N°4412 DU LUNDI 1ER JUIN 2026 A LA PAGE 99

Avis à Manifestation d'Intérêt N°2026-012/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 21 mai 2026

Services de Consultants pour la réalisation des études technique et économique pour l'aménagement des voies et la réalisation des ouvrages d'assainissement pluvial dans la trame d'accueil de Kouakoualé dans le cadre de la mise en œuvre du PRO-REST-APUR à Bobo-Dioulasso

Financement : Budget de l'Etat - Gestion 2026

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés du Ministère de la Construction de la Patrie de l'année 2026.
2. Le Ministère de la Construction de la Patrie a obtenu dans le cadre du « Budget de l'Etat Exercice 2026 » des fonds, afin de financer le recrutement de services de Consultant pour l'étude technique et économique pour l'aménagement des voies et la réalisation des ouvrages d'assainissement pluvial dans la trame d'accueil de Kouakoualé dans le cadre de la mise en œuvre du PRO-REST-APUR à Bobo-Dioulasso.
3. Les prestations concernent les études techniques complètes en vue de la conception et du dimensionnement des aménagements de voies et des ouvrages d'assainissement pluvial à Kouakoualé aboutissant à l'élaboration d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) opérationnel pour l'exécution des travaux. Le site couvre une surface d'environ 1 086,59 ha et le linéaire de la voie à étudier est d'environ 25 Km.
Pour plus de détails sur les services du consultant, bien vouloir consulter les termes de références.
4. Les prestations sont constituées en lot unique. **Le délai des prestations est cinq (05) mois.**
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés à les exécuter.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base du critère suivant :
« Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2016-2025) des prestations relatives aux études technique et économique des travaux d'aménagement, construction ou de réhabilitation de routes bitumées d'un linéaire d'au moins 10 km ».

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. **L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.**

NB :

- Les Candidats doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;
 - Pour **les consultants Burkinabè**, une copie de **l'agrément technique E** en cours de validité ou un récépissé de dépôt pour les bureaux dont les agréments sont en cours de renouvellement, et une copie d'attestation d'inscription au tableau de l'ordre des ingénieurs en génie civil du Burkina Faso devront être joints au dossier ;
 - La commission d'analyse rejettera les offres des candidats burkinabè n'ayant pas présenté une copie de l'agrément technique E et une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie civil du Burkina Faso ;
 - En cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs Consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;
 - Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français.
7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences et/ou capacités respectives.
 8. Une liste de six (06) Consultants présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces Consultants présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un Consultant sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition financière (sélection qualité-coût) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant ou groupement de Consultants n'implique aucune obligation de la part de l'Autorité contractante de l'inclure dans la liste restreinte.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux

jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure locale) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure locale) le vendredi : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Patrie et de la Construction 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage Tél. : (226) 51 29 15 49

10. Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **15/06/2026 à 09 heures 30 minutes (heure locale)** et porter expressément la mention : « **Etude technique et économique pour l'aménagement des voies et la réalisation des ouvrages d'assainissement pluvial dans la trame d'accueil de Kouakoualé dans le cadre de la mise en œuvre du PRO-REST-APUR à Bobo-Dioulasso** »

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics

Ministère de la Construction de la Patrie

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3^{ème}

étage Tél. : (226) 51 29 15 49

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics du Ministère la Construction de la Patrie ne peut être responsable de la non-réception des manifestations d'intérêts.

Le Directeur des Marchés Publics

Hamidou OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

COMMUNIQUE D'ANNULATION

Le Directeur des Marchés Publics de la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY) porte à la connaissance des candidats à l'Appel d'Offres n° 2026-009 relatif à l'acquisition de mobilier de bureau au profit de la SONABHY que l'avis publié dans le quotidien des marchés publics n° 4414 du mercredi 03 juin 2026 dont l'ouverture est prévue **le 02 juillet 2026** est annulé du fait que l'avis avait déjà fait l'objet d'une publication dans la revue des marchés publics n° 4410 du jeudi 28 mai 2026.

En conséquence, les candidats sont invités à se référer uniquement à l'avis publié dans le quotidien des marchés publics n° 4410 du jeudi 28 mai 2026 dont l'ouverture est prévue **le 26 juin 2026**.

Le Directeur des Marchés Publics,

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE ZINIARE

Fourniture et installation de dispositifs de stockage d'eau au profit du CHR de Ziniaré

Avis de demande de prix
N°2026-011/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 19/05/2026
Financement : Budget du CHR-Z Gestion 2026

Le montant prévisionnel est de cinq millions (5 000 000) Francs FCFA TTC pour le lot unique.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés du Centre hospitalier régional (CHR) de Ziniaré.

1 Le centre hospitalier régional (CHR) de Ziniaré dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **la fourniture et installation de dispositifs de stockage d'eau**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **5 000 000 TTC pour le lot unique**.

4 Les acquisitions se décomposent en *un seul lot* : fourniture et installation de dispositifs de stockage d'eau au profit du CHR de Ziniaré. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5 Le délai d'exécution est de : année budgétaire 2026 et de trente (30) jours.

6 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de **secrétariat PRCP porte n° 28 sis au Rez-de-chaussée du bâtiment administratif de 7 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes, du lundi au vendredi**.

7 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable *vingt mille (20 000) FCFA* à l'adresse mentionnée ci-après *caisse du CHR de Ziniaré*. La méthode de paiement sera *en espèces*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8 Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics devront parvenir ou être remises à l'adresse **secrétariat PRCP porte n° 28 sis au Rez-de-chaussée du bâtiment administratif** au plus tard le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Djibril MAIGA

Administrateur des services de santé

ACQUISITION DE PETITS MATERIELS DE PRISE D'OXYGENE

Avis de demande de prix
N° 2026-12/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 1^{er}/06/2026
Financement : *Budget CHUR de OUAHIGOUYA, exercice 2026*
Montant prévisionnel : douze millions cinq cent mille (12 500 000) francs CFA HTVA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du *Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA*.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de petits matériels de prise d'oxygène au profit du CHUR de Ouahigouya** tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **douze millions cinq cent mille** (12 500 000) francs CFA HTVA.

4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè dont l'actionariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des jeunes burkinabè.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : **ACQUISITION DE PETITS MATERIELS DE PRISE D'OXYGENE AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA**.

5. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la direction des marchés publics/bureau DMP 1^{er} étage de l'administration du CHUR de OUAHIGOUYA : Tel **75 82 03 83**.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la direction des marchés publics/bureau DMP du CHUR DE OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** à l'agence comptable du CHUR DE OUAHIGOUYA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent cinquante mille** (350 000) francs CFA devra parvenir ou être remises à la des marchés publics du CHUR DE OUAHIGOUYA, avant le **lundi 15 juin 2026 à 09 heures.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W.Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

REGION DE YAADGA

Acquisition de matériel de fonctionnement courant des écoles au profit de la dpeppnf du passore

Avis de demande de prix
N° 2026-----/MATM/RVDG/PPSR/HC-YK/SG/ CPAM
Financement : budget Etat, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé n°1, exercice 2026 de la Direction provinciale de l'Education préscolaire, primaire et Non formelle (DPEPPNF) du Passoré.

1. La Direction provinciale de l'Education préscolaire, primaire et Non formelle du Passoré lance une demande de prix ayant pour objet, **L'ACQUISITION DE MATERIEL DE FONCTIONNEMENT COURANT DES ECOLES AU PROFIT DE LA DPEPPNF DU PASSORE** telle que décrite dans les *données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition de matériel de fonctionnement courant des écoles pour les CEB de Arbolé, Bokin Gomponsom et Kirsi au profit de la DPEPPNF du Passoré.

Lot 2 : Acquisition de matériel de fonctionnement courant des écoles pour les CEB de Bagaré, Latoden, Pilimpikou, Samba et Yako au profit de la DPEPPNF du PASSORE.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. **Toutefois aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.** Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux (02) lots, ils devront obligatoirement présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder *quinze (15) jours* pour chaque lot.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux *du Chef de service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPEPPNF du Passoré*, contact : 78 16 49 53.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau *du Chef de service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPEPPNF du Passoré*, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** pour chaque lot, auprès de la Trésorerie Principale de Yako. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Gestionnaire des crédits de la DPEPPNF du Passoré ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, sont accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** pour le lot 1 et de **six cent mille (600 000) francs CFA** pour le lot 2.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat du Haut-Commissariat du Passoré :

Ville : Yako, Numéro de téléphone : **(226) 76 13 22 08**

au plus tard le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Les montants prévisionnels sont de :

Lot 1 : dix-huit millions neuf cent onze mille neuf cent quatre-vingt et un (18 911 981) francs CFA TTC ;

Lot 2 : vingt-deux millions trois cent trente mille deux cent quarante (22 330 240) francs CFA TTC ;

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute**, à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Education, Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Passoré**

Ville : Yako

**Le Secrétaire Général de la Province du Passoré, Président
de la Commission Provinciale d'Attribution des Marchés Publics**

Saïdou OUEDRAOGO

Administrateur Civil

Médaillée d'Honneur des Collectivités Locales

COMMUNE DE DEDOUGOU

Travaux de construction d'infrastructures scolaires dans la commune de Dédougou

Avis de demande de prix
N°2026-08/COM-DDG/M/SG/SMP
Financement : PREGOLS

Lot 1 : travaux de construction d'une école primaire de trois (03) salles de classe + magasin + bureau + latrine à trois (03) postes à TIONKUY B ;

Lot 2 : travaux de construction d'une école primaire de trois (03) salles de classe + magasin + bureau + latrine à trois (03) postes à ZAKUY ;

Lot 2 : travaux de construction d'un Centre d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) à OULANI.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Dédougou.
2. La commune de Dédougou a obtenu des fonds de PREGOLS afin de financer les travaux de construction d'infrastructures scolaires et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : vingt huit millions huit cent trente mille cinq cent huit (28 830 508) FCFA HTVA soit trente quatre millions vingt mille (34 020 000) FCFA TTC ;
Lot 2 : vingt huit millions huit cent trente mille cinq cent huit (28 830 508) FCFA HTVA soit trente quatre millions vingt mille (34 020 000) FCFA TTC ;
Lot 2 : dix millions cent quatre vingt treize mille deux cent vingt (10 193 220) FCFA HTVA soit douze millions vingt huit mille (12 028 000) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée : « sans objet »
5. La commune de Dédougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de construction d'infrastructures scolaires dans la commune de Dédougou avec un délai d'exécution de : Quatre-vingt-dix (90) pour le lot 1 et le lot 2 et soixante (60) jours pour le lot 3.**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **monsieur OUATTARA Omarou, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Dédougou (PRCP)** et prendre connaissance des documents de la demande de prix prendre connaissance des documents du dossier de demande de prix auprès du bureau de la PRCP. **Téléphone : 72 34 47 74**, de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 13 heures 00 minutes à 16 heures 00 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1 et lot 2 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot 3**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale **Bankui** ou à la régie de recettes de la mairie de Dédougou. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service des marchés publics de la mairie de Dédougou sur présentation de la quittance de paiement.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés de la Mairie de Dédougou au plus tard le **17/06/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie¹ ou d'une garantie financière d'un montant de:
 - **Lot 1 : un million vingt mille six cent (1 020 600) FCFA ;**
 - **Lot 2 : un million vingt mille six cent (1 020 600) FCFA ;**
 - **Lot 3 : trois cent soixante mille six cent quarante (360 640) FCFA.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute** à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Dédougou ou au service de la voirie et construction.**

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

OUATTARA Omarou
Secrétaire Administratif

COMMUNE DE DEDOUGOU

Travaux de réalisation de forage (PMH) dans la commune de Dédougou

Avis de demande de prix
N° : 2026-06/COM-DDG/M/SG/SMP
Financement : PREGOLS

Lot 1 : travaux de réalisation de deux (02) forages (PMH) positifs équipés de pompe à motricité humaine à ZAKUI et DEBE dans la commune de Dédougou;

Lot 2 : travaux de réalisation de deux (02) forages positifs pastoraux positifs Sokoura et Soukuy dans la commune de Dédougou.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot 1 : dix millions trois cent cinquante cinq mille neuf cent trente deux (10 355 932) FCFA HTVA et douze millions deux cent vingt mille (12 220 000) FCFA TTC

Lot 2 : dix millions trois cent cinquante cinq mille neuf cent trente deux (10 355 932) FCFA HTVA et douze millions deux cent vingt mille (12 220 000) FCFA TTC

1 Cet avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Dédougou.

2 La commune de Dédougou a obtenu des fonds de PREGOLS afin de financer les travaux de réalisation de forages positifs et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot 1 : dix millions trois cent cinquante cinq mille neuf cent trente deux (10 355 932) FCFA HTVA et douze millions deux cent vingt mille (12 220 000) FCFA TTC.

Lot 2 : dix millions trois cent cinquante cinq mille neuf cent trente deux (10 355 932) FCFA HTVA et douze millions deux cent vingt mille (12 220 000) FCFA TTC.

4 La présente demande de prix est réservée : « sans objet »

5 La Personne Responsable de la commande publique de la commune de Dédougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 1 : travaux de réalisation de deux (02) forages (PMH) positifs équipés de pompe motricité humaine à ZAKUI et DEBE dans la commune de Dédougou;

Lot 2 : travaux de réalisation de deux (02) forages positifs pastoraux positifs Sokoura et Soukuy dans la commune de Dédougou, avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours pour chacun des lots 1 et 2.**

6 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

7 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **monsieur OUATTARA Omarou, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Dédougou (PRCP)** et prendre connaissance des documents de la demande de prix prendre connaissance des documents du dossier de demande de prix auprès du bureau de la **PRCP. Téléphone : 72 34 47 74**, de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 13 heures à 16 heures 00 minutes.

8 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA pour chacun des lots 1 et 2**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale **Bankui** ou à la régie de recettes de la mairie de Dédougou. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service des marchés publics de la mairie de Dédougou sur présentation de la quittance de paiement.

9 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés de la Mairie de Dédougou au plus tard le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie² ou d'une garantie financière d'un montant de :

trois cent soixante-six mille six cent (366 600) FCFA pour chacun des lot 1 et 2.

11 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.

12 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute** à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Dédougou**

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

OUATTARA Omarou
Secrétaire Administratif

COMMUNE DE SATIRI

Réalisation d'une mini Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans le village de Sissa, au profit de la commune de Satiri

Avis de demande de prix
N° : 2026/001/RGRK/PHUE/CSTR/M/PRCP
Financement : ADCT

Montant prévisionnel : Tente trois millions huit cent soixante dix neuf mille quatre cent soixante deux (33 879 462) FCFA HTVA et Trente neuf millions neuf cent soixante dix sept mille sept cent soixante cinq (39 977 765) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de l'année 2026.

La Commune de Satiri dispose de fonds sur son budget , afin de financer *la réalisation d'une mini Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans le village de Sissa*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est *lot unique* : Tente trois millions huit cent soixante dix neuf mille quatre cent soixante deux (33 879 462) FCFA HTVA et Trente neuf millions neuf cent soixante dix sept mille sept cent soixante cinq (39 977 765) FCFA TTC .

La présente demande de prix est réservée ³ à [insérer pour chaque lot la catégorie d'entreprises, la nature de la réservation (seuil communautaire) ou « sans objet » lorsque le marché n'est pas réservé].

Le [Insérer le nom du Maître d'Ouvrage] sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *la réalisation d'une mini Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans le village de Sissa, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours* ;

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **BAMA Maurice, Tel : 72 78 63 19** de la personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après *au secrétariat de la Mairie de Satiri de 07h30mns à 12h30mns et de 13h00mn à 16h00mn, les jours ouvrables.*

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après à *la Trésorerie Régionale du GUIRIKO*. La méthode de paiement sera *au comptant directement au guichet*.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *au secrétariat de la Mairie de Satiri* au plus tard **le 17/06/2026 à 9 heures 00 minute** en un (1) original et [comme spécifié au DPDPX] copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie⁴ ou d'une garantie financière d'un montant d'**un million cent quatre vingt dix neuf mille trois cent trente mille (1 199 330) FCFA**.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le [date] à [heure] à l'adresse suivante : *salle de réunion de la Mairie de Satiri*.

Président de la Commission d'attribution des marchés

B. Maurice BAMA

REGION DU KADIOGO

construction de quatre blocs de cinq (05) boutiques de rue avec un bloc de latrines à quatre (04) postes au profit de la commune de Komsilga

Avis de demande de prix N° 2026-05/RKDG/PKAD/CR-KSG/M/PRCP.

Financement : budget communal (fonds propres), gestion 2026

Autorité contractante : commune de Komsilga.

demande de prix N° 2026-05/RKDG/PKAD/CR-KSG/M/PRCP

Montant prévisionnel : cinquante-six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (56 355 932) F CFA HTVA et soixante-six millions cinq cent mille (66 500 000) F CFA TTC ;

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés, gestion 2026 de la commune de Komsilga.
2. La commune de Komsilga dispose de fonds sur le budget communal et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **cinquante-six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (56 355 932) F CFA HTVA et soixante-six millions cinq cent mille (66 500 000) F CFA TTC ;**
4. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises .
5. La commune de Komsilga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises et titulaire de l'agrément technique B1 minimum, pour réaliser les travaux suivants :
construction de quatre blocs de cinq (05) boutiques de rue avec un bloc de latrines à quatre (04) postes au profit de la commune de Komsilga avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la commune de Komsilga; Personne responsable de la commande publique : OUEDRAOGO Alassane, tel : 70 99 88 10 ;* et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : mairie de Komsilga au secrétariat général ou auprès de la Personne Responsable de la commande publique (service des marchés publics), tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 16 heures.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet au secrétariat général de la mairie ou auprès de la Personne Responsable de la commande publique (service des marchés publics) ou le retirer au secrétariat général de la mairie ou auprès de la Personne Responsable de la commande publique à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à la régie des recettes de la mairie de Komsilga. La méthode de paiement sera *en numéraire.*
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après devront parvenir ou être remises au Secrétariat général sis au premier étage du bâtiment R+2 de la mairie de Komsilga, avant le **17/06/2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et *deux (02) copies.* Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un million six cent soixante mille (1 660 000) francs CFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/06/2026 à 09 heures 00 minute** à l'adresse suivante : *salle de réunion de la mairie de Komsilga, sise au deuxième (2^{ème}) étage.*

**La personne responsable de la commande publique, Président
de la Commission d'attribution des marchés**

Alassane OUEDRAOGO
Attaché Administratif

COMMUNE DE KASSOUM

Constitution d'une base de données de fournitures/prestations de services/travaux de la Commune de Kassoum

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-01/ RBMH/PSUR/CKSM /CCAM**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, la **Commune de Kassoum** souhaite recevoir des candidats pour la mise en place d'une base de données de fournitures/prestations de services/travaux dans le cadre de ses procédures de passation des marchés publics dans les domaines ci-après :

I- Fournitures/Equipements

1. Acquisition de cartes téléphoniques ;
2. Acquisition de consommables informatiques ;
3. Acquisition de fourniture de bureau ;
4. Acquisition de mobiliers de bureau pour CEB ;
5. Acquisition de mobiliers scolaires pour CEB ;
6. Acquisition d'équipements de métiers pour CEB ;
7. Acquisition d'imprimés administratifs ;
8. Autres matériels et outillages ;

II- Prestations de services

13. Maintenance et réparation du matériel informatique ;
14. Restauration (pause-café, pause-déjeuné, pause-café renforcée, collation, cocktail) ;

III- Travaux

15. Réalisation des ETA.

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jours vis-à-vis de l'administration.

La Commune de Kassoum rappelle aux soumissionnaires qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire une offre composée de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Kassoum indiquant le lot et le domaine d'activités ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de registre de commerce et de crédit immobilier ;
- Les preuves de l'expérience ou de réalisations.

❖ **DEPOT DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS**

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, en trois (03) exemplaires, (un original et deux copies) devront être déposées sous plis fermé au secrétariat général la commune de Kassoum au plus tard le **12/06/2026 à 09 heures 30 minutes**. Elles devront porter la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données au profit de la Mairie de Kassoum » ainsi que le numéro du marché concerné.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

❖ **RENSEIGNEMENTS**

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux contacts **70 73 16 36 / 74 00 54 57**.

L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Kiswendsida Olivier SAWADOGO
Attaché Administratif

UNIVERSITE NAZI BONI

Constitution d'une base de données complémentaire (Omission du lot Mobiliers de bureau) de fournisseurs/prestataires dans le cadre des demandes de cotation au profit de l'Université Nazi BONI (UNB) pour l'année 2026

**Avis à manifestation d'intérêt
N° 2026-002/MESRI/SG/UNB/PRCP**

1 La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption des plans de passation des marchés publics de l'Université Nazi BONI (UNB) exercice 2026, en vue la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs et prestataires de biens, de services et travaux.

2 L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et prestataires que l'Université Nazi BONI pourra contacter dans le cadre de ses procédures de demandes de cotation pour l'acquisition de biens, de services et la réalisation de travaux.

3 Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurants pas sur la liste des fournisseurs défailants et spécialisées dans les domaines ci-après :

Lot	Domaine d'intervention
1.	Acquisition de matériel et mobilier de bureau et de logement

4 Les candidats intéressés peuvent soumissionner. Ils sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous pli ferme portant uniquement la mention < Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation >

5 Les dossiers des candidats doivent comporter les information et pièces suivantes :

- Une lettre à manifestation d'intérêt précisant le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- Une présentation de l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- L'agrément technique dans le domaine s il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

6 Les prestataires ayant déjà déposé une offre de service auprès de l'UNB sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

7 Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaines en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

8 L'UNB se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations reçues

9 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB, sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex centre de calcul sur la route de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, tél +226 76394511.

10 Les manifestations d'intérêt présentées en un original et trois (03) copies, rédigées en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **12/06/2026 à 9 heures 00 minute.**

La Personne Responsable de la Commande Publique

Modeste BADO

COMMUNE DE ROUKO

Constitution d'une liste additionnelle de candidats aux procédures de demandes de cotations formelles de la commune de Rouko des années 2025-2027

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊTS
N° 2026-001/RKLS/PBAM/CRKO/MRKO/SGG DU 1^{er} JUIN 2026

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la Commune de Rouko.

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics, gestion 2026, la Commune de Rouko lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste actualisée de fournisseurs et de prestataires pour les demandes de cotations formelles.
2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs et de prestataires que la Commune de Rouko pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations.
3. Peuvent prendre part, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs ou prestataires défailtants, et spécialisés dans les domaines suivants :

N°	DOMAINES	Observations
01	Marchés publics de fournitures et services courants	-
02	Marchés publics d'équipements	<i>Agrément obligatoire s'il y a lieu</i>
03	Marchés publics de travaux	<i>Agrément obligatoire</i>

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
Ainsi, ils doivent déposer leurs manifestations d'intérêts sous plis fermé portant la mention « Avis à manifestations d'intérêt pour la constitution d'une liste actualisée de fournisseurs, de prestataires pour les demandes de cotation au profit de la Commune de Rouko ». Domaine à préciser.
5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante, précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
 - Une présentation de la structure ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
 - Une description du moyen humain et matériel dont dispose la structure ;
 - Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
 - Une copie de l'identifiant financier unique (IFU).
 - Une copie de l'agrément technique s'il y a lieu ;
 - Une copie de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
6. Les candidats ayant déjà déposé une offre de services auprès de nos structures sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêts afin de fournir les informations et pièces requises.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires dans les bureaux du secrétariat de la Mairie de Rouko **de 07 heures 30 à 12h 30 et 13 h à 16 heures, les jours ouvrables** ou appeler au **78 28 62 31**.
8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermé à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard le **12/06/2026 à 09 heures TU.**
Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.
9. La Commune de Rouko se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Président de la CCAM

Tienouhambri DAYAMBA
Adjoint Administratif

COMMUNE DE NANDIALA

Constitution d'une base de données de fournisseurs/Prestataires de la Commune de Nandiala pour l'année 2026

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT
N°2026-02/RND/PBLK/CNDL du 1^{er} avril 2026

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, suivant le premier Budget rectificatif, la Commune de Nandiala souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants pour les domaines ci-dessous :

1-FOURNITURES , EQUIPEMENTS ET PRESTATION DE SERVICES.

- Lot1 :Acquisition de produits d'entretien ;
- Lot 2 : Maintenance de matériel informatique ;
- Lot3 : Fournitures de pause-café et de pause-déjeuner ;
- Lot4 :Acquisition de registre et décoration de la salle de réunion ;
- Lot5 ; Entretien et réparation de moyen de transport ;
- Lot6 : Acquisition de matériel et mobilier de bureau ;
- Lot7: Acquisition de matériel informatiques
- Lot 8 : Acquisition de coffre-fort, de détecteur de faux billets et d'onduleur

2-TRAVAUX

Lot1 : Travaux de réhabilitation de Dispensaire et de logements.

La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé leurs offres de services à la Mairie de Nandiala ne sont pas dispensées de la présente formalité.

Les entreprises intéressées devront déposer un dossier composé de :

- une lettre de demande d'inscription adressée à Madame la Présidente de la Délégation Spéciale de la Commune de Nandiala indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
- une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et ses compétences dans le domaine d'activité choisi ;
- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- une copie du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- des preuves des expériences ou des réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de base de données des fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », au secrétariat de la Mairie de Nandiala ; téléphone : 71 00 50 28 au plus tard le **12/06/2026 à 9 heures 00 minute**

La Personne Responsable de la commande publique

Brahima KOALA
Attaché administratif

Constitution de son répertoire complémentaire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2026-02/RYDG/PPSR/CPLPK/M/SG/PRCP du 02/06/2026

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM), **budget rectificatif, gestion 2026**, la commune de Pilimpikou lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire **complémentaire** de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt bis est de disposer d'une base de données complémentaire composée de Fournisseurs/prestataires/consultants que la Mairie pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et pour la réalisation de service de prestations intellectuelles.

2. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines suivants.

NB : On ne peut postuler que dans au plus trois (03) domaines :

- Fourniture de matière d'œuvre (matériaux de coupe-couture et mécanique) ;
- Fournitures d'effets d'habillement ;
- Entretien et réparation de matériel de transport (04,03 et 02 roues) ;
- Entretien de matériel outillages et mobiliers ;
- acquisition d'engins à deux (02) et trois (03) roues ;

Acquisition de climatiseurs

3. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres de services sous plis fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt complémentaire » en vue de la constitution d'une base de données complémentaires des fournisseurs et prestataires 2026 de la Mairie de Pilimpikou.

Les offres de services devront comporter les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

- **Le domaine principal de soumission ;**
- **Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;**
- **Une copie simple de l'agrément s'il y a eu ;**
- **Un contact téléphonique permanent.**

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de La Personne Responsable de la Commande Publique au numéro suivant : **66 27 22 23 ; 70 80 70 94.**

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard le **17/06/2026 à 9 heures 00 minute.**

La Personne Responsable de la Commande Publique

TOU T. Djibril
Attaché Administratif



La célérité dans la transparence